



**HAL**  
open science

# PIQUÉ-MACHINE ET COUSU-MAIN. SUCCÈS ET REJETS DE LA MACHINE À COUDRE DANS LA CONFECTION AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Manuel Cnrs Charpy

► **To cite this version:**

Manuel Cnrs Charpy. PIQUÉ-MACHINE ET COUSU-MAIN. SUCCÈS ET REJETS DE LA MACHINE À COUDRE DANS LA CONFECTION AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. La Révolution de la machine à coudre, 2018. halshs-02103969

**HAL Id: halshs-02103969**

**<https://shs.hal.science/halshs-02103969>**

Submitted on 24 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# PIQUÉ-MACHINE ET COUSU-MAIN

## SUCCÈS ET REJETS DE LA MACHINE À COUDRE DANS LA CONFECTION AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Manuel Charpy

CROYANT DÉCOUVRIR L'AFRIQUE CENTRALE, les « explorateurs » des années 1860-1870 y voient un monde d'hommes nus que la confection industrielle pourrait couvrir. Stanley rêve ainsi de « parvenir à décider les millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches, pour adopter des vêtements d'occasion européens ». « Quel débouché il y aurait là pour les vieux habits<sup>1</sup> ! » poursuit-il. En 1877, devant la Chambre

de commerce de Manchester, il évoque à nouveau ce rêve : « Si seulement nous parvenions à couvrir les indigènes le jour du Seigneur, cette innovation dans les mœurs africaines représenterait un nouveau marché de 320 millions de mètres de cotonnades anglaises. » Il faut dire que depuis les années 1850 les succès sont manifestes. C'est vrai de longue date pour les tissus mais c'est nouveau pour les vêtements confectionnés. L'Afrique noire n'est-elle pas un espace du drapé ? Le confectionneur Léman peut ainsi écrire en 1857 : « Nos vêtements confectionnés parviennent jusqu'à des régions où beaucoup de gens croiraient trouver encore des anthropophages. » Et de préciser : « Ainsi nous exportons aujourd'hui nos vêtements français dans le monde entier. [...] Madras et Bombay nous font fabriquer des habits de laine doublés de soie [...]. Le long des côtes occidentales de l'Afrique, les sauvages mêmes recherchent nos vêtements [et] une maison de Marseille, la maison Régis, fait des échanges d'habillements confectionnés contre

---

1. Voir la traduction par Charles François Alexandre Lemaire, *Au Congo : comment les noirs travaillent*, Paris, Bulens, 1895, p. 104.



des produits naturels<sup>2</sup>. » Fripes, tissus, vêtements confectionnés: il s'agit bien de « vêtir ceux qui sont nus » comme le rappelle Philippe Perrot, de « *domestication des corps sauvages*<sup>3</sup> ». Un projet marchand donc et un apostolat. D'où, au cœur de ce double projet, la place centrale de la machine à coudre. Elle est partout sur les côtes d'Afrique occidentale: tous les missionnaires installent des écoles de couture pour jeunes filles, important des machines à coudre neuves ou d'occasion à partir des années 1880<sup>4</sup>. Les archives Augouard, l'évêque omnipotent de Brazzaville, en attestent: le sujet est obsédant et c'est la machine, avec le chemin de fer, qui incarne la « civilisation ». Le projet est un échec: dans la société congolaise les filles sont peu attachées à cette pratique. Mais les hommes, en particulier de la côte Loango, s'en emparent pour réaliser d'élégants vêtements sur-mesure, de meilleure qualité que les vêtements de pacotille et que ceux des officiers

2. Léman, *De l'industrie des vêtements confectionnés en France...*, Paris, Dupont, 1857, p. 16 et 54.

3. « Expansions du vêtement bourgeois », in Philippe Perrot, *Les Dessus et les dessous de la bourgeoisie, Histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1981, p. 141.

4. Archives des Œuvres pontificales missionnaires, Lyon, Fonds Augouard, comptabilités 1887-1920.



◀ Fig. 1 –  
Carte postale, « Mission des Filles de la Charité à Nsona-Mbata, leçon de couture », Congo belge, vers 1900.  
© Manuel Charpy.

▲ Fig. 2 –  
Carte postale d'un atelier de tailleurs masculins à Brazzaville, vers 1895.  
© Manuel Charpy.

coloniaux. Les colons s'étonnent ou raillent ces appropriations sans en comprendre le sens. Paul Brunache, « explorateur » et administrateur colonial note alors : « Tous sont de très habiles tailleurs, et, détail à noter, emploient très volontiers la machine à coudre et le fer à repasser<sup>5</sup> ». Les « Fayette », appelés ainsi parce qu'ils s'inspirent des catalogues des Galeries Lafayette, adoptent ces machines qui peuvent fonctionner partout, actionnées à la main ou au pied, et qui permettent de coudre d'élégants vêtements sur-mesure ou de retailler des fripes. Des soutes des paquebots venus du Havre ou de Marseille, sont continuellement déchargées des machines neuves et d'occasion<sup>6</sup>. Les machines se diffusent d'autant plus que le quasi-monopole de la maison Singer facilite le travail des forgerons qui réparent et changent les pièces défectueuses et peuvent assembler plusieurs machines défectueuses pour en faire une nouvelle.

5. Paul Brunache, *Le centre de l'Afrique: autour du Tchad*, Paris, Ancienne Librairie Germer Beillière et C<sup>ie</sup>, 1894, p. 13.

6. Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), Gabon-Congo IX/ Dossier 4-9, 1880-1920.



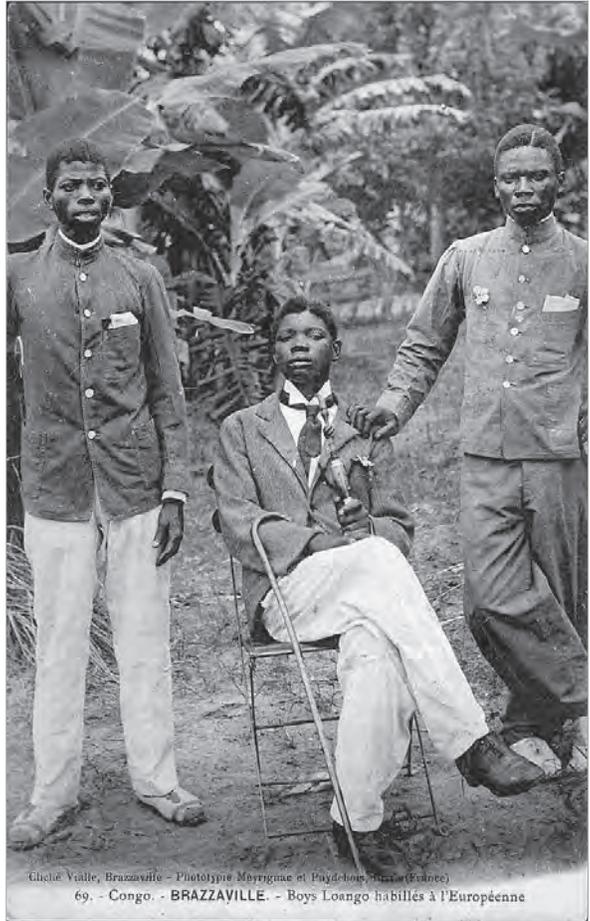
◀ Fig. 3 –  
Carte postale, « Un tailleur  
Loango (Congo français) »,  
vers 1900.

© Manuel Charpy.

▶ Fig. 4 –  
Carte postale, « Congo –  
Brazzaville – Boys habillés à  
l'Européenne », 1908,  
cliché Vialle.

© Manuel Charpy.

Ce détour par le Congo indique toute la complexité de la machine à coudre et sa capacité à s'adapter à toutes les situations de production, loin de la confection industrielle. Car quoi de plus industriel que le vêtement fait sur taille fixe et produit en série? L'histoire héroïque de l'industrie y trouve un récit exemplaire: l'invention de la machine à coudre, qui plus est par le Français Thimonnier, permettrait la naissance de la confection. La machine fait l'industrie. Mais la confection en série n'attend pas la machine pour naître, ni les usines où s'alignent les machines. *A contrario*, la machine entre dans tous les ateliers des tailleurs qui font du sur-mesure, et jusqu'au Congo. Quant au cousu main, il demeure bien après l'arrivée de la machine à coudre, y compris pour une production industrielle. Cultures des consommatrices et des consommateurs et « bricolages » des fabricants déterminent le sinueux chemin des machines à coudre dans la confection (fig. 1 à 4)



## LES VOIES DE LA MÉCANISATION

### *Une industrie sans machine*

Dès 1644, le *Nouveau théâtre du monde* publié fait état de la vente à Goa de « chemises toutes faites » pour les esclaves et aux Portugais les plus modestes<sup>7</sup>. Dans les années 1720, Savary des Bruslons signale lui le commerce de « chemises toutes faites » par les pacotilleurs dans les « Isles Françaises de l'Amérique, Canada, Sénégal & côtes de Guinée, depuis le Cap Ver & jusques au Cap de Bonne Espérance<sup>8</sup> ». Indices ténus mais qui signalent

7. Pierre d'Avity, *Nouveau théâtre du monde contenant les estats, empires, royaumes et principautez...*, Paris, Chez Pierre Rocolet, 1644, p. 1164.

8. « Du Commerce des Isles Françaises... », in Jacques Savary des Bruslons, *Le Parfait Négociant Ou Instruction Générale Pour Ce Qui Regarde Le Commerce des Marchandises de France, & des Pais Etrangers...*, Paris, Janson, 1736.

que le vêtement confectionné émerge bien avant l'arrivée de la machine à coudre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est objet de pacotille, mais il est aussi omniprésent aux États-Unis pour vêtir les esclaves à bon marché<sup>9</sup>.

Dans le même temps, les *outfitters* produisent en série sur tailles fixes des masses de vêtements, d'abord pour la marine militaire puis pour la marine civile<sup>10</sup>. Dans les ports, la préfabrication est essentielle, à la fois pour les marins partant pour des voyages au long cours et qui se constituent des stocks, et pour les marins de passage qui doivent s'approvisionner bon marché et dans un temps qui ne permet pas les commandes sur mesure. Une ville comme Marseille demeure longtemps une place de la confection bon marché pour cette raison. Les productions, en particulier en Angleterre, peuvent être colossales : 20 000 pièces d'un même modèle, décliné sur 3 ou 5 tailles. Point ici de mécanisation qui, associée en général par l'historiographie à la division du travail et à un changement d'échelle – ici tous les deux évidents – définirait l'industrialisation. C'est sans doute qu'il faut ajouter un élément déterminant : la production à l'avance, et plus sur commande, est un élément décisif dans l'histoire de la production du vêtement. Ce modèle qui réunit dans des ateliers des centaines d'ouvriers-tailleurs, assis en tailleurs le long de fenêtres, et qui exécutent des tâches limitées se diffuse<sup>11</sup>. En France, le phénomène est plus tardif, mais les grands ateliers où la production est standardisée et divisée apparaissent dans les années 1820. Dès 1824, l'armée cherche à introduire « dans les ateliers une meilleure division des travaux » sur le modèle des ateliers de Bordeaux avec leurs « trois mille ouvriers à couture où chaque genre de pièces était le travail exclusif d'une partie des ouvriers<sup>12</sup> ».

L'arrivée de la confection n'est donc pas qu'une affaire de mécanique, elle est rendue possible, alors même qu'aux yeux de toute la société est bon vêtement est un vêtement ajusté, du fait d'une nouvelle conception du corps. Alors que la toise des corps masculins dans le cadre du service militaire permet l'accumulation en masse de données, la statistique nouvelle, nourrie par les travaux de Quételet, permet de fixer des écarts-types et par

9. Voir Monica L. Miller, *Slaves to Fashion: Black Dandyism and the Styling of Black Diasporic Identity*, Duke University Press, 2009 ; Shane and Graham White, "Slave Clothing and African-American Culture in the Eighteenth and Nineteenth Centuries", *Past and Present*, n° 148, August 1995, p. 149-186.

10. Voir Patrick Verley, *L'Échelle du Monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997 ; Beverly Lemire, « *Developing Consumerism and the Ready-Made Clothing Trade in Britain, 1750-1800* », *Textile History*, vol. 15, n° 1, 1984, p. 21-44 ; « Introduction », Léman, *De l'industrie des vêtements confectionnés en France...*, Paris, Dupont, 1857 et « Vêtements confectionnés » in *Dictionnaire du commerce et de la navigation...*, Paris, Guillaumin, 1859-1861.

11. Voir Cabinet des arts graphiques du Musée Canavalet, série Mœurs « tailleurs ».

12. Voir Pierre Agathange Odier, *Cours d'études sur l'administration militaire*, Paris, Anselin et Pochard, 1824, t. 7, Chapitre IV « Service de l'habillement », p. 112-115.

là des séries de tailles capables d'habiller, à partir d'une courbe de Gauss, la majorité d'une population et d'en fixer la répartition numérique<sup>13</sup>. La question est transférée au vêtement civil, et presque exclusivement au vêtement masculin. Jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle, on considère que le corps féminin – et l'absence de données en grand nombre joue – ne peut être modélisé et normé. Dès les années 1830, les tailleurs déposent des centaines de brevets de tableaux de proportions qui visent à fixer des rapports fixes de « conformations moyennes ». Dans le même temps, des tailleurs-confectionneurs adoptent une série limitée de tailles fixes pour fournir des vêtements masculins peu chers. C'est le cas de Parissot – qui devient dans les années 1840 La Belle Jardinière – et d'une vingtaine de fabricants à Paris<sup>14</sup>.

Le phénomène est d'autant plus fort dès les années 1820-1830 qu'une grande partie de la production vise à être exportée : tous les confectionneurs mentionnent qu'ils travaillent pour l'« exportation ». Les pacotilleurs vendent des « vêtements tout faits » dans les comptoirs puis dans les colonies, et vers les pays d'Amérique du Sud et des populations friandes de mode parisienne bon marché. Nombreux aussi sont ceux qui produisent de l'uniforme pour habiller les armées nouvelles des pays indépendants d'Amérique du Sud en particulier. Enfin, de nombreux confectionneurs, aidés du ministère de la Marine et des Colonies, investissent comme Léman les régions des « sauvages » de l'Afrique noire<sup>15</sup>. On le comprend : esclaves, « sauvages », militaires... les populations concernées n'ont pas la possibilité de réclamer des vêtements ajustés.

L'organisation du travail, d'un côté, et des populations spécifiques, de l'autre, sont ici des préalables à la mécanisation. Rien de surprenant à ce qu'à partir des années 1830, la confection mécanisée se développe pour les vêtements non-ajustés que sont les blouses et les sarraus, les uniformes des domestiques, les vêtements professionnels ou encore les uniformes des pensionnats. En toute logique, les premiers essais de machines qui font passer « l'aiguille à travers l'étoffe » sont réalisés dans les années 1830 à

13. Je me permets de renvoyer à Manuel Charpy, « Ajustements. Corps, vêtements à tailles fixes et standards industriels au xix<sup>e</sup> siècle », in *Modes pratiques. Revue d'histoire du vêtement et de la mode*, 2015. Voir en outre Alison Matthews David, « Made to measure? Tailoring and the 'normal' body in nineteenth-century France », in Ernst Waltraud (ed.), *Histories of the Normal and the Abnormal: Social and Cultural Histories of Norms and Normativity*, Oxon & New York, Routledge, 2006 et Daniela Döring, *Zeugende Zahlen Mittelmaß und Durchschnittstypen in Proportion, Statistik und Konfektion*, Berlin, Kadmos Verlag, 2011.

14. Annuaire Bottin Didot.

15. Voir les archives du ministère de la Marine et des Colonies et les échanges avec les confectionneurs : Archives nationales, F12/2588 (Côte occidentale de l'Afrique) ; F12/7208 (Gabon et Sénégal [Régis])... Voir en outre, Léman, *De l'industrie des vêtements confectionnés en France...*, *op. cit.*, p. 16 et 54.

Paris « pour confectionner par mécanique tous les pantalons à l'usage des militaires »<sup>16</sup>.

### *Le travail découpé*

La machine à coudre, aussi emblématique soit-elle, s'inscrit dans une division du travail préalable et par là, dans toute une chaîne de machines qui tentent de mécaniser la production du vêtement. Ce projet passe par le rêve de trouver de nouvelles manières de prendre les mesures du corps. Il s'agit d'une autre voie de l'industrialisation qui cherche à mécaniser le sur-mesure. Tout le XIX<sup>e</sup> siècle est habité par ce projet, tant aux yeux de la population le sur-mesure est la norme d'un vêtement de qualité, y compris dans les milieux populaires où même lorsque l'on s'habille de fripe, on réajuste les vêtements<sup>17</sup>. À côté du ruban-mètre qui remplace les bandes de papier et permet une abstraction notamment pour penser les proportions<sup>18</sup>, tous les tailleurs déposent des brevets de machines capables de saisir de façon « sûre et instantanée » les dimensions des corps. À l'âge des « machines à portraits » – physionotrices, appareils à daguerréotypes puis à photographies –, la mécanique contrairement à la mesure manuelle apparaît infaillible et on la rêve quasi instantanée<sup>19</sup>. S'inspirant des toises utilisées par la médecine, l'anthropométrie naissante et surtout l'armée, les tailleurs pensent quantité d'instruments de mécanique de précision avec des séries de règles articulées et de toises coulissantes. Ils deviennent vite ordinaires dans les ateliers<sup>20</sup>. On rêve d'une machine qui prendrait les mesures en un instant, comme la « machine-mesure-statuaire » de Mornas qui peut saisir aussi bien « la saillie du jarret, des hanches, de la taille, du dos [que] de la nuque », et cela « dans un temps très court et avec une exactitude

16. « Tailleur » in *Dictionnaire technologique, ou Nouveau dictionnaire universel des arts et métiers, et de l'économie industrielle et commerciale*, vol. 20, Paris, Thomne et Fortic, 1832. Thimonnier lui-même travaille pour des uniformes militaires (Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), 1BA3587, Barthélémy Thimonnier et Auguste Ferrand, « Métier propre à la confection des coutures dites à points de chaînettes sur toutes sortes d'étoffes et tissus », 1830.

17. Manuel Charpy, « Formes et échelles du commerce d'occasion au XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple du vêtement à Paris », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 24, 2002, p. 125-150.

18. Fulerand-Antoine Barde, *op. cit.*, p. 73 et « Tailleur » in *Dictionnaire technologique, ou Nouveau dictionnaire universel des arts et métiers, et de l'économie industrielle et commerciale*, vol. 20, Paris, Thomne et Fortic, 1832.

19. Voir Édouard Papet, *À fleur de peau, le moulage sur nature au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, RMN, 2001 et sur le mode d'emploi du Physionotype qui « saisit en moins d'une seconde les traits du visage » en volume, voir *L'Écho de la fabrique*, 21 juin 1835. Voir par exemple, un brevet qui synthétise ce projet: INPI, 412293, Schmid, « Appareil pour la prise des mesures destinées à la coupe des vêtements », 1910.

20. Voir Archives de Paris, faillites des tailleurs, Archives de Paris, D11U3.

telle que toute difformité, même invisible à l'œil se trouve reproduite<sup>21</sup> ». Des systèmes équivalents sont déposés tout au long du siècle, à l'image du « Corporismètre, instrument donnant exactement la forme du corps indispensable pour habiller sans retouche<sup>22</sup> ». On imagine aussi de véritable boîte à mouler les corps, comme la corsetière Fournier qui propose en 1827 le Saumamètre, châssis avec 24 tablettes mobiles qui permet d'obtenir « la forme et la proportion du corps humain de manière à pouvoir former sur ces mesures prises des moules en carton ou en plâtre<sup>23</sup> ». On imagine aussi des vêtements à rubans métriques coulissants et qui, une fois passés, donnent toutes les mesures en un instant et utilisables par des ouvriers sans rudiments de géométrie, voire analphabètes. Le « rapide-essayeur » de Fontaine, déposé en 1880, dit le projet :

« On passe l'essayeur au client, on boutonne les caoutchoucs devant, et le veston prend immédiatement la forme des corps; on a qu'à tracer, avec la craie [...] et le patron est reproduit, essayé, et complètement corrigé. Trois minutes sont suffisantes pour cette opération<sup>24</sup>. »

Dans les ateliers des tailleurs, ils sont associés à la machine à coudre à partir des années 1840<sup>25</sup>. Mesures rapides par une main-d'œuvre peu qualifiée et couture mécanique : c'est un modèle industriel que les tailleurs cherchent à appliquer au sur-mesure. Ces « conformateurs » ne restent pas que des rêves industriels. Le chemisier Claude par exemple, dès les années 1850, annonce partout dans la presse faire usage du « Patronomètre pour la coupe ». Dès 1855, les Expositions universelles elles-mêmes ouvrent une section dédiée aux appareillages de mesure. Le rêve d'une mécanisation du sur-mesure dure<sup>26</sup>. La Belle Jardinière elle-même ne fait-elle pas encore dans les années 1960 sa publicité sur son « Bodygraph » qui photographie les corps en « trois dimensions » et en un instant ? Les industriels s'attellent aussi à la mécanisation de la retouche. En 1910, « *The automatic fitting ma-*

21. INPI, 43953, François-Désiré Mornas, tailleur, « Machine dite: machine-mesure-statuaire », 11 février 1861.

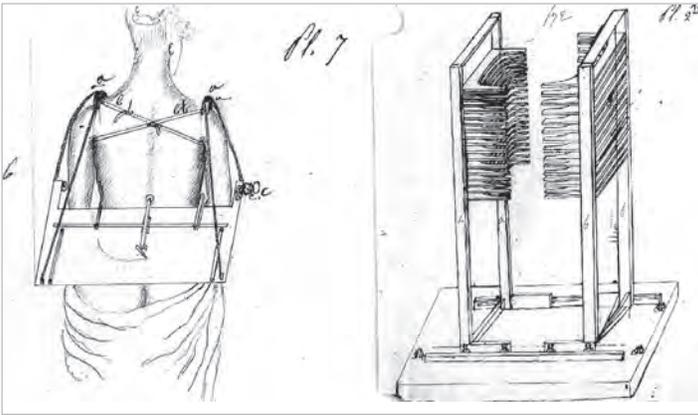
22. INPI, 193872, Ogliaastro, « Instrument donnant exactement la forme du corps dit: corporismètre », octobre 1888.

23. INPI, 1BA2826, Françoise-Pauline Fournier, « Appareils nommés par l'auteur saumamètres destinés à reproduire les formes et les proportions du corps, et applicables à la confection des vêtements d'hommes et de femmes, et spécialement à la fabrication des corsets propres au redressement des déviations », 1827.

24. INPI, 139976, Fontaine, « Appareil à l'usage des tailleurs appelé le rapide essayeur », 1880.

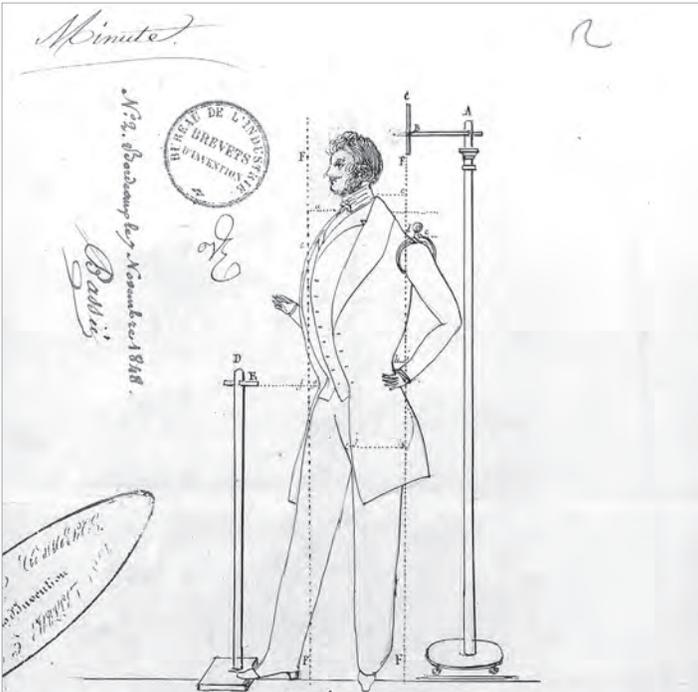
25. Voir Archives de Paris, faillites des tailleurs, Archives de Paris, D11U3.

26. Émile Bariquand, « Machines à prendre mesure des vêtements » in *Rapport sur le matériel et les procédés de la couture et de la confection des vêtements, exposition universelle de 1878*, Paris, Imprimerie nationale, 1880, p. 36.

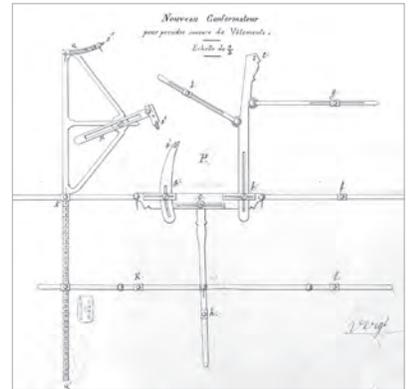


◀ Fig. 5 – Françoise-Pauline Fournier, « Appareils nommés par l'auteur saumamètres destinés à reproduire les formes et les proportions du corps, et applicables à la confection des vêtements d'hommes et de femmes, et spécialement à la fabrication des corsets propres au redressement des déviations », 1827 (brevet n° IBA2826)

◀◀ Fig. 6 – Bassie, « Instrument propre à la mesure des habits pour homme, dit basiomètre », 1848 (brevet n° IBB7705).



▼ Fig. 7 – Vergé, « Instrument dit conformateur propre à prendre les mesures pour vêtements d'hommes et de femmes », 1864 (brevet n° 63951)

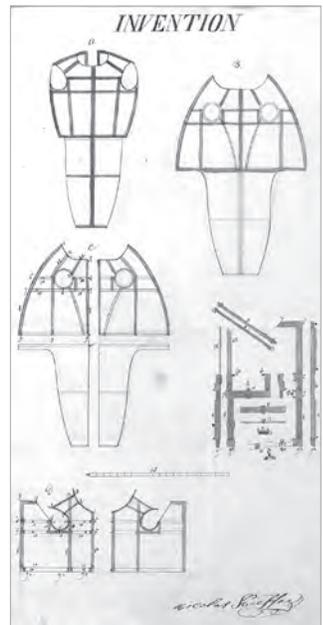
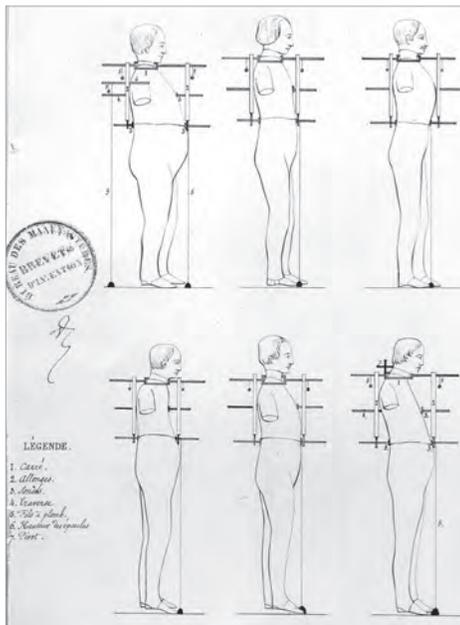
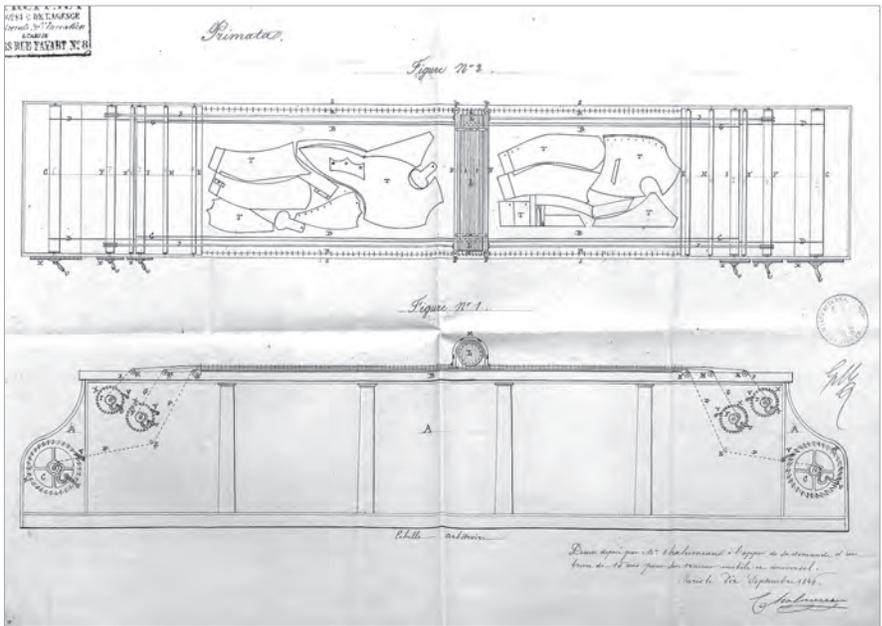


► en haut Fig. 8 – Chalumeau, « Appareil dit traceur mobile universel, destiné à tracer, sur le drap ou toute autre étoffe, les coupes des différentes parties des habillements civils ou militaires, quelles qu'en soient les formes et les dimensions », 1846 (brevet n° IBB42027).

© Institut national de la protection industrielle.

**Explications**

- a, b, a c. Distances du cou au haut de la poitrine, ouverture de l'angle formé par la ceinture de cette dernière.
  - c, d. Courbure de l'angle sur la ligne verticale passant au centre des deux épaules.
  - e, j, k. Compas d'espaisseur mesurant la circonférence de l'ouverture de la ceinture à sa naissance.
  - f, g. Ceinture formée par la ceinture du corps à la ceinture.
  - h, i. " " " " à la hauteur des reins.
  - A. Colonne verticale servant à établir les deux lignes perpendiculaires F.
  - B. Coulisse mobile horizontale.
  - C. Coulisse mobile verticale passant dans la rainure.
  - D. Potans appliqué sur la perpendiculaire, son antérieure, son postérieure pour déterminer la courbe de la ceinture et des reins.
  - E. Coulisse mobile.
  - F. Perpendiculaire servant à établir les dimensions du corps.
- Deux instruments à divisions métriques donnent les mesures les plus exactes.
- Page usinée.*



▼ à gauche Fig. 9 – Charles Chevallier, « Appareil propre à prendre la mesure du corps de l'homme, dit néomètre », 1844 (brevet n° IBA3707), détail. © Institut national de la protection industrielle.

▼ à droite Fig. 10 – Nicolas Kieffer, « Nouvelle mesure et nouvelle coupe des vêtements », 1838 (brevet n° IBA6633). © Institut national de la protection industrielle.

*chine* », parmi d'autres, facilite « l'ajustement des jupes, robes et vêtements, en repliant rapidement un ourlet autour du bas du vêtement, à une distance uniforme au-dessus du sol, et en introduisant ensuite, automatiquement, des épingles. » Cette industrialisation, parallèle à la confection sur tailles fixes, n'en reste pas moins mécanique et articulée à la diffusion de la machine à coudre (fig. 5 à 10).

À côté de tous ces mesureurs, la coupe concentre toutes les attentions. La scie à ruban à chantourner le bois et les massicots pour le papier sont importés dans le secteur du vêtement. L'évolution est spectaculaire : les fabricants qui utilisent emporte-pièce et scies à rubans pour couper « des montagnes de pantalons », parviennent à couper douze pièces à la fois dans les années 1860 et près de 230 vingt ans plus tard<sup>27</sup>. Quand les confectionneurs militaires Godillot et Dussautoy font leur promotion, c'est en mettant en scène leurs immenses massicots manœuvrés par des presses pneumatiques ou des marteaux-pilons<sup>28</sup>. La laborieuse coupe aux ciseaux ne reste que dans le sur-mesure : les « coupeurs » des ateliers de confection se concentrent sur les tracés, des ouvriers non qualifiés manœuvrant les presses ou les scies<sup>29</sup> (fig. 11 et 12).

Le gain de temps « fantastique » mesuré dans les années 1860 par la couture à la machine – le très sérieux Tresca l'évalue à 88 % de temps dans les ateliers Dussautoy – ne peut se penser sans ces machines, ni sans les machines qui après la couture finissent les vêtements<sup>30</sup>. Les machines se multiplient en se spécialisant. Le très précis Bariquand comptabilise à l'Exposition de 1878 plus de 30 types de machines qui interviennent dans la confection<sup>31</sup>. Ce sont des machines à surjeter – qui coupent et arrêtent le tissu – mises au point dès les années 1850<sup>32</sup>; des machines à faire les boutonnieres – en 1878, en dix minutes on fait une boutonniere à la main contre 60 à la machine et en 1905 plus de 3 000 boutonnieres par jours; des machines à coudre les boutons qui en 1905 cousent 4 000 boutons par jour;

27. Henri Tresca, « Compte rendu de la soirée scientifique du 29 octobre 1864 au Conservatoire des Arts et Métiers », *Annales du Conservatoire des arts et métiers*, Paris, Lacroix, 1864, p. 206 et p. 217-219 et Émile Bariquand, « Machines à découper les étoffes », in *Rapport sur le matériel et les procédés de la couture et de la confection...* *op. cit.*, p. 36.

28. Julien Turgan, « Établissements Alexis Godillot: fournitures pour l'armée » in *Les grandes usines, études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, Calmann Lévy, t. XIII, 1881.

29. Émile Bariquand, *Rapport sur le matériel et les procédés de la couture et de la confection des vêtements*, *op. cit.*, p. 36 « Machines à découper les étoffes »

30. Henri Tresca, « Compte rendu de la soirée scientifique du 29 octobre 1864 au Conservatoire des Arts et Métiers », *Annales du Conservatoire des arts et métiers*, Paris, Lacroix, 1864, p. 212.

31. Émile Bariquand, *Rapport sur le matériel et les procédés de la couture et de la confection des vêtements*, *op. cit.*

32. Voir par exemple INPI, 1BB42440, Torilhon, Verdier et compagnie, « Machine à surjeter et à coudre », 1859.

► Fig. 11 –  
Coupe à la scie à ruban,  
ateliers de la maison  
Godillot in Julien Turgan,  
*Les grandes usines:  
études industrielles en  
France et à l'étranger*,  
tome 13, Paris,  
Calmann-Lévy, 1881.

▼ Fig. 12 –  
Atelier de coupe à la  
vapeur de la maison  
Dusautoy in *Le Monde  
illustré*, 28 mai 1859.



Urbain ALLEX GONZIOU. — Ateliers de confection.



des machines à broder qui changent radicalement le travail, notamment en le masculinisant et en permettant à l'aide de guides des broderies en série ; des machines festonner, à galonner, à riveter, à plisser, à coulisser les plis, à ganser, à ourler, à soutacher, à ajourer... sans compter les machines à tricoter qui changent radicalement la production<sup>33</sup>. Si au premier coup d'œil les grands ateliers offrent le spectacle de machines toutes semblables et alignées autour d'une transmission, elles sont diverses et remplissent des tâches jusqu'alors souvent toutes prises en charge par la même personne.

Cette spécialisation des machines s'inscrit dans la division du travail amorcée de longue date. En retour, elle accuse cette division et réorganise les tâches et la main-d'œuvre qui l'exécute. Le mouvement de concentration de la production en un espace et de division du travail mécanisé marchent de conserve. Le phénomène s'amplifie dans les années 1860, moment où l'armée passe des marchés avec des confectionneurs tout en les contraignant à réunir pour des raisons de sécurité – on craint les détournements d'uniformes et l'espionnage – toute la production en un lieu. Naissent ainsi de grandes usines hors de l'armée qui doivent honorer des commandes massives obligeant à repenser l'organisation du travail, en particulier celles de Dusautoy et de Godillot, rue Rochechouart<sup>34</sup>. La Guerre de Crimée en 1854 a montré la nécessité de grandes usines capables de produire rapidement et en masse, ce que confirment les campagnes du Second Empire et les guerres coloniales<sup>35</sup>. Les commandes sont colossales : en 1859, l'usine Dusautoy « confectionne 300 000 uniformes pour l'armée française »<sup>36</sup>. Rien d'exagéré : la maison Godillot qui capte le quasi-monopole dans les années 1860 doit s'engager à fournir annuellement, « pour parer à toutes les éventualités », au minimum 300 000 paires de souliers et 400 000 effets d'habillements<sup>37</sup>. Le phénomène s'accroît dans les années suivantes, d'autant qu'on renouvelle plus fréquemment les uniformes – au bout d'un

33. Albert Aftalion, « Le machinisme » in *Le développement de la Fabrique et le travail à domicile dans les industries de l'habillement*, Paris, 1906, p. 193.

34. Julien Turgan, « Établissements Alexis Godillot... », *op. cit.* et sur le cas américain, voir Philip Scranton, « La confection à Philadelphie : entreprises et marchés, 1890-1930 », in Louis Bergeron (dir.), *La Révolution des aiguilles. Habiller les Français et les Américains, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS, 1996.

35. Service historique de l'armée de terre (SHAT) Xs535, Alexis Godillot au ministère de la Guerre, lettre 11 mars 1867 et pour la seule Crimée, entre 1852 et 1857, on procède à trois levées de 140 000 hommes votées à l'occasion de la guerre de Crimée. Du Marrousem (*La petite industrie : salaires et durée du travail. Le vêtement à Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1896) rattache le mouvement à la guerre en Italie.

36. *Le Monde illustré*, 28 mai 1859, « Travaux d'équipement militaire : aspect des ateliers de M. Dusautoy ».

37. SHAT, Xs535, 14 décembre 1864, Ministère de la guerre, Bureau de l'habillement, ordre du Ministre. Par ailleurs, Julien Turgan estime que Godillot a fourni pour la seule année 1867 1,1 million de paires de souliers et 1,2 million d'effets d'habillement

an pour les caleçons, six mois pour les chemises, quatre mois pour les souliers<sup>38</sup>... Il faut ajouter que nombre de ces confectionneurs exportent des centaines de milliers d'effets par an vers la « Turquie, l'Égypte, l'Italie et plusieurs des République de l'Amérique du Sud », notamment dans les mortes-saisons<sup>39</sup>. Les usines sont immenses : Godillot demande au ministre d'acheter au moins 60 000 effets par an pour « tenir constamment en haleine [son] atelier spécial » avec ses plus de 2 000 ouvriers<sup>40</sup>. Le caractère standard des uniformes permet une « subdivision du travail [...] poussée jusqu'aux extrêmes limites » qui s'appuie sur une série d'étapes auxquelles correspondent des machines : scies à vapeur pour couper les « matelas », machines à coudre – avec entraînement, point zigzag, et motorisation, machines à finition – à boutonnères, à broder<sup>41</sup>... La pensée mécanique gagne le vêtement, lui-même considéré comme la réunion d'une série d'éléments standards déterminés par des gabarits et permettant les « échanges standards »<sup>42</sup>.

Cette forme de production gagne vite le vêtement civil : d'emblée, ces immenses ateliers rentabilisent leurs machines en produisant, dans les temps morts, des uniformes pour « les agents de la Poste, des Douanes, des différentes compagnies des chemins de fer, les élèves des lycées militaires »<sup>43</sup>. À l'inverse, la Belle Jardinière rentabilise ses installations en produisant des uniformes (fig. 13 et 14).

Arsène Alexandre, qui dépeint le monde de la mode parisienne en 1902 note, en jouant des contrastes, cette accentuation de la division du travail par la mécanique dans les « maisons de gros » : « Ce sont des laboratoires de mécanique où vibre et siffle la scie, où la machine à coudre électriquement fait entendre l'implacable roulement de sa crécelle de fer. Ce travail, pour être différent, a parfois ses beautés, d'ordre mathématique. Une coupeuse,

38. *Projet de règlement sur les services du petit équipement et de la masse individuelle dans les corps de troupes*, Paris, Imprimerie nationale, 1873.

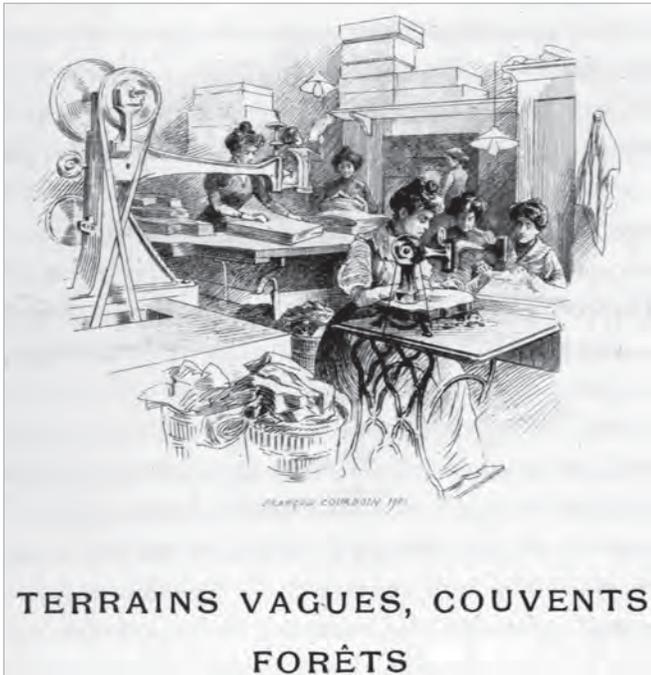
39. SHAT, XS535, lettres de Gouéry, Canat & C<sup>ie</sup> et l'enquête ministérielle très riche à propos de l'entreprise, avril-mai 1867 ; Auguste Dusautoy, *Exposition universelle de 1867, à Paris. Jury international de la 35<sup>e</sup> classe (habillement des deux sexes)*, Paris, Dentu, 1867, p. 345-358 et « Vêtements confectionnés », *Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce...*, *op. cit.*

40. SHAT, XS535, Alexis Godillot au Ministère de la guerre, Bureau de l'habillement, mai 1864.

41. M. D. Hubert de Vautier, *Exposition internationale de Saint-Louis, 1904, Section française : rapport du groupe 59 (Vêtement et couture)*, Paris, Comité français des expositions à l'étranger, 1906 ; *Le Monde illustré*, 28 mai 1859, « Travaux d'équipement militaire : aspect des ateliers de M. Dusautoy », « Atelier de coupe à vapeur » ; voir M. Henry F. Q. d'Aligny, « Matériel et procédés de la couture et de la confection des vêtements », in *Exposition universelle de 1867...*, *op. cit.*, et Émile Bariquand, *Rapport sur le matériel...*, *op. cit.*

42. INPI, 81239, Friquet, « Systèmes de planches à imprimer le tracé des patrons pour la coupe d'effets d'habillements ainsi que du linge, chaussures et coiffures », 1868.

43. M. D. Hubert de Vautier, *Exposition internationale de Saint-Louis...*, *op. cit.*, p. 93.



◀ Fig. 13 –  
Vue d'un atelier de  
confectionneur en gros à  
Paris, in Arsène Alexandre,  
*Les Reines de l'aiguille:  
modistes et couturières  
(étude parisienne)*, Paris,  
Belin, 1902.

▶ Fig. 14 –  
Atelier de la coupe à la  
scie à ruban électrique de  
l'usine Hamy à Lille, lingerie  
en gros  
© Manuel Charpy.

par exemple, a devant elle plus de vingt ou trente épaisseurs d'un drap raide et lourd. Sur la feuille supérieure sont marquées à la craie des lignes géométriques, souvent compliquées et incurvées capricieusement. L'ouvrière pousse ce paquet au-devant de la scie à découper [...]. La netteté de la découpe est parfaite; la moindre inflexion des courbes est respectée. La femme qui fait ce travail avec une expérience consommée, taille ainsi par heure des centaines de morceaux superposés, qui semblent les pièces d'un grand jeu de patience. [...] Un faux mouvement, la main de l'opératrice serait coupée aussi net que son drap. » Devant ces ateliers, note encore Alexandre, on a « la sensation d'une caserne ou d'un couvent. Nous sommes dans le monastère du jersey, dans la Chartreuse des jaquettes. » Et de conclure à la disparition des corps des clientes: « Les vêtements, alignés militairement ou défilant en procession, ont beau être destinés à des femmes, ils sont tellement uniformes, tellement prêts à toute destination et à tout contenu, qu' [...] il semblerait plutôt que, faits par la machine, ces corsages, ces manteaux doivent habiller également des êtres de fonte articulée<sup>44</sup>. »

44. Arsène Alexandre, *Les Reines de l'aiguille: modistes et couturières (étude parisienne)*, Paris, Belin, 1902, p. 164-166.



Il faut cependant nuancer cette observation, tant le monde de la confection n'est pas uniformément saisi par la logique du standard et de l'usine. Durant toute la seconde partie du siècle, la « semi-confection » ou « mi-confection » domine. Elle allie production mécanisée et ajustement au corps. Soit on achète une boîte contenant les pièces de tissus prédécoupées en usine, les éléments de finition, un patron et une gravure modèle, charge à l'acheteuse ou à une couturière d'achever l'assemblage, à la main ou à la machine<sup>50</sup>. Soit, et c'est ce modèle qui l'emporte dans les grands magasins, clientes et clients choisissent leur modèle sur catalogue ou en vitrine puis commandent en donnant leurs mesures. La logique est industrielle : on coupe en masse à l'avance sur quelques tailles puis, grâce aux mannequins mécaniques, on ajuste et on coud à la machine<sup>51</sup>. « Les confectionneurs parisiens remarquèrent, note Du Maroussem en 1896, que les vêtements confectionnés d'avance et dits de série présentaient [l']inconvenient de ne convenir que fort mal à la plupart des acheteurs [...]. Ils prirent l'habitude de laisser à leurs clients (petits marchands revendeurs), des carnets d'échantillons [...]; moyennant une légère majoration de prix sur les costumes de série ordinaire, il suffit [...] d'envoyer les mesures de l'acheteur, pour que celui-ci reçût dans le délai le plus bref un costume coupé à sa taille<sup>53</sup>. »

Ce système conduit à une division du travail qui n'est pas synonyme de concentration mais d'éclatement de la production. Dès les années 1880, la

production se morcelle à l'échelle internationale. Ali Coffignon observe dès 1888 que les confectionneurs allemands expédient ainsi « en Angleterre leurs pièces de draps dont ils font tirer pantalons, gilets et jaquettes qui viennent en France à peu près terminés, sauf ce qui concerne les parties essentielles ayant besoin d'être ajustées à la taille du client [...]. Un client vient-il dans une de ces maisons, [...] on lui prend mesure et on cherche ensuite dans le stock de vêtements à demi confectionnés celui qui se rapproche le plus des mesures relevées. Le vêtement est alors achevé à Paris, mais l'industriel bénéficie de la main-d'œuvre [anglaise] à prix inférieur<sup>45</sup>. » Si les machines s'adaptent et encouragent la division du travail, elle facilite l'éclatement du travail et sa dissémination.

Il faut ajouter que dans les maisons de haute-couture où l'on travaille à la main, la division du travail est aussi poussée à son extrême dès les années 1860, au moment de leur création. Décrivant en 1900 ces « ruches », Alexandre note :

« La petite main maçonne l'édifice, la garnisseuse est l'artisan qui l'orne. Une dernière catégorie, les manchières, a, comme les autres, son travail étroitement déterminé. Les jupières, enfin, groupées plus généralement dans un même atelier, se subdivisent également en apprêteuses, petites mains et garnisseuses. Mais la division du travail est poussée beaucoup plus loin encore que cette première analyse ne pourrait le faire supposer. Telle ne fait que des boutonnières, tandis que telle autre a des doigts exceptionnellement aptes à l'éclosion des garnitures les plus fraîches et les plus fragiles<sup>46</sup>. »

Paysage foisonnant qui ne peut être embrassé en une seule vue : d'un côté le bas de gamme est produit soit dans des ateliers où les tâches sont hyper spécialisées, soit au contraire à domicile et à façon par des couturières qui, avec une seule machine à coudre, produisent la totalité des vêtements, par ailleurs coupés industriellement en atelier. Forme intermédiaire : le milieu de gamme produit en série dans de petits ateliers par des ouvrières et des ouvriers qualifiés. Et enfin la haute couture où règne la main, le plus souvent spécialisée à l'extrême.

45. Ali Coffignon, *Paris-vivant : les coulisses de la mode*, Paris, Librairie illustrée, 1888, p. 131.

46. « Les ruches », in Arsène Alexandre, *Les reines de l'aiguille : modistes et couturières (étude parisienne)*, Paris, Belin, 1902, p. 83.



▲ Fig. 15 – Maison Bourdeaux, usine de Persan en Seine-et-Oise, atelier de la lingerie sur-mesure, magasins à Paris 9, rue Faubourg Poissonnière. © Manuel Charpy.

*Petites fabriques*

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, médecins, réformateurs sociaux et économistes pointent ce paradoxe qui fait que l'industrialisation – mécanisation, division du travail et production à grande échelle – n'est pas synonyme de grandes usines. Le phénomène est même inverse : le *sweating-system* qui organise une myriade de petits ateliers voire de production à domicile sous les ordres d'un confectionneur devient la norme.

La diffusion des machines à coudre y participe largement. Si les machines à coudre sont dès les années 1860 aux quatre coins du monde, elles sont aussi vite dans de très nombreux foyers. Sur les 78 000 ouvriers du vêtement dénombrés à Paris en 1860 par la Chambre de commerce, ce qui en fait le premier secteur, une large majorité sont en petits ateliers et surtout à domicile<sup>47</sup>. Et le phénomène ne cesse de s'accroître : si autour de 1900, des ateliers peuvent réunir des centaines de machines, l'immense majorité de la production à Paris est à domicile ou en petits ateliers de 20 à 30 personnes. Comme le montre Du Maroussem en 1896, dans la « mesure » comme dans la « confection », l'essentiel de la production est fait soit dans de petits ateliers, soit à domicile, sur ordre d'ateliers patronaux ou « fabrique collective ». Pour la mesure, on relève 2 200 patrons tailleurs sur mesure à Paris, 2 000 coupeurs et 4 000 pompiers qui travaillent dans les ateliers patronaux, le reste se faisant à l'extérieur chez les 30 000 apiéceurs (pour les grandes pièces manteaux, etc.), les 15 000 aides et les 12 000 façonniers. Pour la confection, on relève le très petit nombre de confectionneurs en gros mais la myriade d'ateliers et l'infinité de couturières en chambre qu'on renonce même à dénombrer, tant cette population est flottante – au moins 30 000. On a alors un atelier patronal avec des coupeurs sur machines et quelques pompiers qui souvent vérifient aussi la marchandise et l'océan des « mansardes de façonniers, ateliers d'entrepreneurs à Paris, dans la banlieue, en province même<sup>48</sup> ». Une des maisons de gros observées par Du Maroussem distribue comme suit son travail : elle travaille avec trois ateliers de confectionneurs qui livrent 150 à 200 pièces semaine employant chacun entre 20 ou 30 ouvrières et 50 façonniers à domicile avec une spécialisation extrême : culottières, gilettes mais aussi l'une spécialisée dans les « tabliers de marchand de vin », l'autre dans le « corsage de marchand de vin » et une autre « culottière velours »<sup>49</sup> (fig. 15 et 16).

47. Voir *Statistique de l'industrie à Paris... pour 1860*, Paris, Chambre de commerce de Paris, 1864.

48. Pierre Du Maroussem, *La petite industrie : salaires et durée du travail. Le vêtement à Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1896, p. 217.

49. Pierre Du Maroussem, *op. cit.*, p. 224.



▲ Fig. 16 – Petit atelier de confection à Paris vers 1905, quartier du Sentier. © Manuel Charpy.

Pour la confection en gros, Du Maroussem n'identifie finalement à Paris que deux véritables usines. C'est aussi que la partition – ou division du travail – est de plus géographique : Paris concentre la mode de « saison », alors que les fabriques plus vastes et concentrées en Province produisent l'ordinaire. Si l'on s'attache à Paris comme le note Du Maroussem, pour de nombreuses maisons de gros « la presque totalité de la production camelote a été rejetée dans une province lointaine à la recherche d'un moindre prix de revient », Lille venant en tête<sup>50</sup>.

La machine est tout sauf étrangère à ce phénomène : elle est partout dans le Paris ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Même si les façonniers échappent aux « professions imposables à la patente » et donc à l'identification par le calepin du cadastre, il n'en reste pas moins que les évaluations de biens bâtis notent partout des « ouvrières en chambres » dans le secteur du vêtement et de la couture<sup>52</sup>. Les machines sont rarement mentionnées mais tout indique qu'elles sont toujours présentes ou presque. Du Maroussem peut noter à propos de la fabrique collective : « Cet éparpillement est

50. Pierre Du Maroussem, *op. cit.*, p. 217 et sq. et Albert Aftalion, *op. cit.*, p. 68-70.

51. Voir Alain Faure, « Petit atelier et modernisme économique : la production en miettes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, Économie & Société*, 1986.

52. Archives de Paris, D1P4 1876 et 1900 ; voir notamment les quartiers du Sentier et de Notre-Dame de Nazareth.

devenu normal. La machine à coudre n'y a pas été étrangère. » Et toutes les enquêtes sur le *sweating-system* y insistent : les machines à coudre ont permis la dissémination du travail à domicile qui a deux avantages majeurs : la mode étant soumise à de fortes mortes-saisons, les entrepreneurs peuvent ainsi éviter d'embaucher à l'année et peuvent faire jouer la concurrence tout en évitant les grandes grèves, de plus en plus fréquentes<sup>53</sup>.

La diffusion massive des machines à coudre permet en effet cette délocalisation à petite échelle du travail : on dénombre en 1864, 35 000 machines en action et dans les années 1880, la seule maison Singer en produit plus de 700 000 et les importations en France d'Angleterre, d'Allemagne et des États-Unis sont vertigineuses<sup>54</sup>. La diffusion prend plusieurs voies, encouragées par la réorganisation du travail et par les donneurs d'ordre que sont les confectionneurs d'un côté, et par les fabricants de machines de l'autre. Ces derniers proposent en effet rapidement la vente à tempérament. Le *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession* de 1891 précise :

« Tout le monde connaît aujourd'hui la machine à coudre et toutes ses applications. On nomme "mécaniciennes", les femmes qui sont occupées professionnellement à s'en servir, soit en atelier, soit chez elles. Avoir une machine à coudre est maintenant à la portée de toutes les ouvrières, grâce aux facilités de paiement qu'accordent presque toutes les fabriques à celles qui, laborieuses et honnêtes, désirent acquérir, sans inquiétude ni emprunt, un sérieux instrument de travail. Voici les conditions générales pour cette transaction :

1° Présenter la dernière quittance de loyer ; 2° Donner comme référence la garantie morale d'un ami ou d'un patron honorablement établi ; 3° Avoir un mobilier convenable et suffisant ; 4° Déposer une somme qui varie de 15 à 20 fr, selon l'importance de l'achat ; 5° S'engager à payer mensuellement, à jour fixe, 10 fr jusqu'à complet paiement<sup>55</sup>. »

53. Voir les rapports hebdomadaires de la Préfecture de Police : Archives de la Préfecture de Police, Fonds du cabinet du Préfet, BA/22, 1906-1911. Voir Théodore Cotelle, *Le « Sweating System » : étude sociale*, Angers, J. Siraudeau, 1904 ; Georges Mény, *La lutte contre le sweating system*, Paris, Thèse pour le doctorat de droit, 1910, p. 18 et Colette Avrane, *Les ouvrières à domicile en France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale. Genèse et application de la loi de 1915 sur le salaire minimum dans l'industrie du vêtement*, Histoire, Université d'Angers, 2010.

54. « Machine à coudre », *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*, Paris, Guillaumin, 1898-1901.

55. « Machines à coudre » in M<sup>me</sup> Paquet-Mille, *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession*, Paris, Lecène, Oudin et C<sup>ie</sup>, 1891, p. 151-153.

Les machines spécialisées, comme celles à faire les boutonnères, sont, elles, louées à l'année<sup>56</sup>. Toutes les annonces dans la presse des fabricants et des représentants y insistent : non seulement ils vendent par « abonnements », mais proposent des « démonstrations publiques » qui valent pour formation. Dès 1878, on note que les fabricants investissent, conscients que c'est la condition de la diffusion des machines aussi bien pour les menus travaux domestiques que pour la fabrique à domicile :

« L'apprentissage pour se servir des machines, qui constitue une forte dépense pour le vendeur, diminue tous les jours et en proportion du nombre des machines vendues<sup>57</sup>. »

Quant aux grands magasins populaires, et en particulier Dufayel, ces carnets d'abonnements regorgent de ces machines – souvent même simplement la tête – vendues à tempérament<sup>58</sup>.

Mais le plus souvent, et le phénomène est considérable autant que souterrain, ce sont les confectionneurs qui louent les machines aux ouvrières et ouvriers. Cas exemplaire autant que radical dans la région lilloise :

« L'industrie en chambre du vêtement pénètre sans cesse dans de nouvelles localités, [...] les fabricants de machines à coudre inondent toute la région de leurs placeurs, leurs *abonneurs*, qui, faisant miroiter l'appât de fortes rémunérations futures, poussent à l'acquisition à crédit de machines, suscitent une fraîche main-d'œuvre à domicile en des villages ou en des logis restés étrangers jusque-là à l'industrie du vêtement<sup>59</sup>. »

La pratique est ordinaire à Paris. La plasticité des machines à coudre permet de faire une large partie de la confection pour hommes et femmes, sans investir dans des machines trop spécialisées.

En cela, la machine à coudre est un bon objet de charité, tant toutes ces formes de crédit fragilisent les ouvrières soumises aux fluctuations, ne serait-ce que saisonnières, de la mode. L'Œuvre « La machine à coudre », créée à la fin du siècle par des femmes de la haute société comme M<sup>me</sup> Achille Fould et la Comtesse J. de Castellane, est ainsi une « Association pour faciliter aux ouvrières l'achat d'une machine à coudre ». Notant que « La machine à coudre est l'instrument à peu près indispensable des ouvrières

56. Albert Aftalion, *op. cit.*, p. 205.

57. Émile Bariquand, *Rapport sur le matériel et les procédés de la couture et de la confection des vêtements...* *op. cit.*, 1878, p. 5.

58. Voir Archives de Paris, 12 AZ 190 et Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Ephemera, fonds « Grands magasins Dufayel ».

59. Albert Aftalion, *op. cit.*, p. 68-70.

à domicile. Comment se procurent-elles cet outil? De grandes entreprises très connues offrent la vente à tempérament. [...] Le paiement s'échelonne sur une période de 6 à 18 mois. [...] Si le chômage ou la maladie rendent les versements impossibles, le vendeur reprend impitoyablement la machine. » L'œuvre propose donc, pendant au moins une dizaine d'années, aux ouvrières « sérieuses » des machines à crédit 25 % moins chères que dans le commerce, avec des crédits sans intérêt et surtout avec la possibilité de suspendre les remboursements en cas de chômage ou de maladie<sup>60</sup>.

Marguerite Audoux note la circulation des machines. Alors qu'elle trouve à la morte-saison « du travail chez une entrepreneuse de confections pour enfants [qui] confiait les petites robes à des ouvrières ayant chez elles une machine à coudre » et « un certificat de domicile signé du commissaire ». Et de préciser : « Je revins toute joyeuse, quoique je n'eusse pas plus de certificat que de machine à coudre. Je savais que M<sup>me</sup> Dalignac ne refuserait pas de me prêter celle de l'atelier<sup>61</sup>. » C'est le propre de la machine à coudre d'être transportable et de demander peu de places. Une cuisine, une chambre suffisent : d'où le nombre très important d'immigrés à Paris dans la confection qui permet de démarrer avec un faible capital. En outre, comme le souligne Marguerite Audoux, les machines s'adaptent : celles mécanisées des petits ateliers peuvent être débrayées facilement ou remontées sur d'autres tables pour être actionnées au pied. C'est cette adaptabilité qui explique la diffusion de cette machine. Autour de 1900, trois modes d'entraînement coexistent donc, fait rare dans le monde des machines-outils. D'un côté, les ouvrières en chambre actionnent les machines à l'aide de leurs pieds. À côté, les petits ateliers d'entrepreneurs en confection qui peuvent accumuler quelques machines différentes, s'équipent de petits moteurs : à partir de 1900, moteurs à gaz, moteurs à pétrole et surtout en ville, moteurs électriques, tout au moins dans les quartiers bien électrifiés comme Le Sentier<sup>62</sup>. Enfin, dans quelques ateliers de prisons et dans les rares usines comme celle établie par les Galeries Lafayette en 1912, air comprimé, moteurs électriques et puissantes machines à vapeur entraînent les machines individuellement ou en série<sup>63</sup>.

60. Georges Mény, *La lutte contre le sweating system...*, *op. cit.*, Annexe I, p. 361-362.

61. Marguerite Audoux, *L'Atelier de Marie-Claire*, Paris, Grasset, 1920, p. 124.

62. Voir François Caron (dir.), *Paris et ses réseaux : naissance d'un mode de vie urbain, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Paris-Sorbonne/Bibliothèque historique de la ville de Paris, 1990 et Albert Aftalion, « Le machinisme », *op. cit.*

63. Voir les archives des Galeries Lafayette, Comptabilités pour l'année 1912 et sur la « Société parisienne de confection », rapport au juge d'instruction, 1924. Sur les prisons, voir par exemple Adelphe Espagne, *De l'industrie des machines à coudre à la maison centrale de Montpellier et de l'utilité des moteurs artificiels dans cette industrie*, Paris, Germer-Baillière, 1869.

## LES MÉCANIENNES

« La rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie ». La formule de Lautréamont, tirée des *Chants de Maldoror* et faite étendard par les Surréalistes date de 1868. Elle donne alors à voir le monde en nouveauté. Table de dissection, machine à coudre et parapluie : dénonciation crue d'un monde d'où la chair est absente, celle des cadavres, celle des ouvrières comme celle des passants. Si la formule a connu une telle fortune, c'est qu'elle dit cette peur d'une mécanisation inhumaine qui pointe, d'une désincarnation de la société à la fois par la science et la mécanisation industrielle.

Étrange écho un demi-siècle plus tard chez la couturière-écrivaine Marguerite Audoux mettant en scène Marie-Claire entrant la nuit dans l'atelier comme hanté par les machines :

« J'entrai, écrit-elle, dans l'atelier où il me sembla bientôt que je troublais le repos des machines. À mon passage, l'une d'elles laissa tomber une goutte d'huile. Une autre fit deux tours de roue lorsque je frôlai sa courroie et deux ou trois firent entendre de forts craquements, quoique je fusse loin d'elles. »

Les récits du progrès technique comme ceux qui s'attachent à la violence du travail placent la machine à coudre au centre de l'histoire de la confection, machine magique qui demeure alors que passent les corps. Car on a tôt fait d'associer dans une forme paradoxale d'animisme, mécanisation et désincarnation et pour mieux dire déqualification : la machine aurait ainsi introduit un corps interchangeable et donc déqualifié, à l'opposé du corps de l'artisan censé être pétri de savoir-faire.

### *Hygiène de la machine à coudre*

Ces peurs face aux machines à coudre sont bien connues<sup>64</sup>. Ce qui inquiète, c'est l'effet dévastateur de la gestuelle imposée par les machines aux corps, rarement les journées de 12 heures et plus. Dès les années 1860, alors que la machine à coudre se diffuse, les mémoires médicaux se multiplient pour observer ces femmes, souvent jeunes, qui actionnent par une pédale ou deux pédales alternatives le mouvement des machines. Car l'immense majorité des machines sont alors actionnées par la force musculaire ;

64. Monique Peyrière, « Femmes au travail, machines en chaleur : l'emprise de la machine à coudre », *Communications*, 2007, p. 71-84 et Nicole Pellegrin, « Femmes et machines à coudre : remarques sur un objet technique et ses usages », *Pénélope, Pour l'histoire des femmes*, automne 1983, p. 65-71.

les machines entraînées par des « transmissions », courroies attachées à des axes qui parcourent l'atelier et qui sont mues par des machines à vapeur, ne sont que dans quelques usines. Guibout dans son enquête intitulée « De l'influence des machines à coudre sur la santé et la moralité des ouvrières » résume les peurs et les fantasmes.

« Messieurs, déclare-t-il devant la Société médicale des Hôpitaux de Paris en 1867, il y a un peu plus de trois ans une femme que j'avais connue jusqu'alors douée des attributs d'une santé florissante, se présentait dans mon cabinet avec un amaigrissement et une altération des traits qui révélaient une atteinte profonde portée à l'organisme. Quelle était la cause de ce changement funeste survenu dans sa santé? Voici l'explication qu'elle m'en donna : Depuis sept à huit mois, du matin au soir, elle travaillait au moyen d'une de ces machines à coudre dites machines américaines. Ces machines vous le savez sont mues par deux pédales, une pour chaque pied. L'impulsion leur est donnée par un mouvement rapide d'abaissement et d'élévation des deux membres inférieurs, des cuisses en particulier [...] Dans ce dernier cas, il n'y a point pour le corps tout entier d'oscillation cadencée d'arrière en avant et d'avant en arrière, mais il y a une secousse, un ébranlement général et sans cesse renouvelé, résultant du frottement rapide des cuisses l'une sur l'autre. Ces différents mouvements produisaient chez cette jeune femme une excitation génésique considérable qui souvent la forçait à suspendre son travail, et c'est à la fréquence de ces excitations et à la fatigue qui en résultait pour elle qu'elle attribuait la leucorrhée dont elle était affectée son amaigrissement et la perte de ses forces<sup>65</sup>. »

Et de conclure :

« Ce qu'il ne faut pas accepter c'est qu'indépendamment des inconvénients inévitables et inhérents en quelque sorte à l'essence même des choses de l'industrie sous prétexte de progrès se serve d'instruments qui par eux-mêmes engendrent une démoralisation qui devient une cause de ruine pour l'organisme. Sans doute c'est une belle invention que cette machine à coudre qui sait utiliser les quatre membres de l'ouvrière pour la confection d'un travail dont la rapidité tient du prodige. Mais si cet instrument engendre les funestes effets que je viens de vous signaler, il faut y renoncer ou bien le modifier

---

65. *Bulletins et mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*, vol. 3, Paris, Société médicale des hôpitaux/Masson, 1867, p. 107 sq.

dans ses rouages, trouver un autre générateur du mouvement car le lecteur sait “combien sont désastreuses les conséquences du vice” ».

Sans oublier de décrire par la voix d’une ouvrière, les ateliers comme d’immenses machines à jouer d’où s’échappent des gémissements.

Le Dr Decaisne qui tente une synthèse dans le souci de préserver ensemble la morale et l’industrie – les maux sont « nécessaires » à cette dernière – tempère les conclusions de Guibout, après une enquête auprès de plus de 600 couturières. Car « c’est surtout à propos des effets produits sur le système génital qu’ont porté les accusations contre la machine à coudre ». Par bonheur, ce n’est pas la machine qui pose problème, mais l’ouvrière elle-même ; au terme de très nombreux entretiens et de statistiques sérieuses, le médecin écrit : « J’ai pu interroger avec les plus grands détails 8 femmes qui n’avaient plus rien à faire avec la pudeur et qui m’ont dit que l’onanisme était possible avec la machine, mais qu’il fallait y mettre de la bonne volonté. En un mot, elles m’ont confirmé dans cette idée que j’avais déjà que la position prise par la femme qui travaille à la machine à coudre, et le frottement des cuisses l’une contre l’autre, à moins d’une conformation particulière, ne pouvait pas en général amener l’effet dont on parle et qu’il fallait, pour y arriver, prendre certaines postures que les femmes qui se livrent à l’onanisme n’ont pas besoin de demander à la machine à coudre<sup>66</sup>. » Le fantasme va jusqu’à s’inverser, renouant avec les bienfaits prêtés à la couture à la main puisque le médecin n’hésite pas à prescrire des heures de machine à ses patientes. C’est le cas avec Marie C., « réglée avec difficultés » et frappée de « convulsions » :

« La jeune Marie C. commença le travail à la machine à coudre avec une machine à pédales isochrones. Les trois premières leçons, qui durèrent une heure chacune, offrirent de grandes difficultés, mais grâce à la volonté et à la persistance de sa mère, Marie C. put au bout de dix jours faire jouer les pédales avec autant de régularité qu’une ouvrière consommée, [...] après quoi la jeune fille qui continuait toujours le travail à la machine pendant deux à trois heures par jour, sans prendre de bromure, vit disparaître toute trace de sa maladie. »

Reste que durant toutes les années 1860, la machine et les mouvements qu’elle implique inquiètent. Des ateliers aux mansardes en passant par les prisons qui ont l’avantage de fournir des sujets d’expérience, on tente de

66. Dr E. Decaisne, « La machine à coudre et la santé des ouvrières », *Annales d’hygiène publique et de médecine légale*, 1870, p. 334.

démêler avantages et inconvénients<sup>67</sup>. À revers des inquiétudes qui sont avant tout attachées au salariat féminin, les travaux se multiplient qui disculpent la machine de tous ses maux. Plus encore, non seulement elle peut soigner, mais elle libère. Gardner, professeur d'accouchements à New York, défend dès 1861 les avantages de la machine dans son « Hygiène des machines à coudre ». Point de mesure : il regarde « la découverte des machines à coudre comme le plus grand bienfait pour les femmes de la chrétienté et du monde pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'abolition de l'esclavage des blanches ! », écrit non sans ironie son rapporteur pour les *Annales d'hygiène*. En résumé le médecin reconnaît que dans les premiers temps, les ouvrières qui sont « pâles, chétives, se plaignant de douleurs dans le dos, incapables de faire dans les premiers temps une tâche d'une journée entière, acquerraient promptement la faculté de travailler leurs neuf heures pleines, elles étaient débarrassées de leurs douleurs devenaient fortes et bien portantes, plusieurs mêmes atteintes de déviations de la taille ont vu leur constitution se fortifier<sup>68</sup>. »

Ce regard marche de conserve avec celui des hygiénistes qui cherchent à mesurer l'effet des habitudes sur les corps et celui venu de la médecine légale. Les travaux de Maxime Vernois les condensent. S'interrogeant sur les effets du travail sur les mains, il note pour les « ouvrières à l'aiguille » des callosités, des déchirements de l'épiderme et des déformations. Quant aux ouvrières en machine, les choses sont plus précises :

« Ouvriers et ouvrières travaillant avec les machines à coudre. Signes : Fatigue et développement musculaire de la jambe qui fait jouer le mouvement analogue à celui du rouet ; trépidation musculaire, parfois paralysie de nature toute particulière dans ce membre, précédée de crampes ; irritation des gaines des tendons fléchisseurs et extenseurs ; au début du travail, chez les femmes, développement d'excitations vénériennes (satyriasis). Ces derniers symptômes n'ont pas été notés par le docteur Gardner.<sup>69</sup> »

Pour les couturières à la main, ces signes entrent dans les « indices d'après lesquels on peut constater l'identité d'un individu » au regard de la

67. Adelphe Espagne, « Sur l'industrie des machines à coudre de la maison centrale de Montpellier... », *art. cit.*

68. Présentation par le docteur Beaugrand : « "Hygiène des machines à coudre" par le docteur Gardner professeur d'accouchements à New York », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, vol.16, 1861, p. 437.

69. Maxime Vernois, « De la main des ouvriers et des artisans au point de vue de l'hygiène et de la médecine légale », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 2<sup>e</sup> série, t. XVII, 1862, p. 137.

médecine légale<sup>70</sup>. Rien cependant pour les couturières sur machine : soit que la machine, une fois les premiers temps passés, n’efface tous les stigmates, soit qu’ils soient les mêmes, les couturières sur machines pratiquant dans le même temps la couture à la main.

Dans les années 1870 encore, on tente de faire un point suite à l’immense enquête menée par Nichols auprès de 138 médecins dans le Massachusetts, regardé alors comme la région « où est peut-être fabriqué et employé le plus grand nombre de machines à coudre<sup>71</sup> ». Le médecin célèbre « les machines à coudre dues au génie des inventeurs du XIX<sup>e</sup> siècle et particulièrement à celui d’Elias Howe », notant que « leur introduction a effectué dans plusieurs branches d’industries manufacturières une révolution complète dont les conséquences immédiates ont été une augmentation dans la production des articles que la machine aide à confectionner, tels que chemises, vêtements, chaussures, etc. et une réduction notable dans leurs prix ce qui les a rendus accessibles à un plus grand nombre de consommateurs. Mais à peine commençait-on à se servir de ces nouvelles machines que déjà des plaintes graves s’élevaient à leur sujet, on prétendait que leur emploi était la cause de certaines maladies. » Mais la conclusion est sans appel, et en un sens plus proche des réalités industrielles : le risque sanitaire lié à la machine repose sur le manque d’aération des locaux d’une part, et sur l’« usage continu et fréquent des mêmes muscles » qui produit des douleurs aux jambes et au tronc...

Enquêtes et débats disparaissent presque totalement à la fin des années 1870. La conjonction de l’apport de nouvelles forces motrices dans les ateliers – les ouvrières à domicile inquiètent peu – et la généralisation des travaux sur machines dans le monde ouvrier contribuent à éteindre les interrogations.

#### *Les premières ouvrières venues ?*

L’autre inquiétude face à la machine, c’est la déqualification qu’elle entraînerait. Scène inaugurale : celle de la résistance, en 1831, des tailleurs parisiens aux machines à coudre. *La Gazette des Tribunaux* en fait le compte rendu, peu objectif, le 23 février 1831 :

« Voici M. Petit qui, à force de recherches et de travaux, a su confectionner une machine à l’aide de laquelle on fait des habits

70. Joseph Briand, « Indice d’après lesquels on peut constater l’Identité d’un Individu ; Ouvrières : les travaux d’aiguille », *Manuel complet de médecine légale*, Paris, Baillièrre, 1869, p. 583.

71. Gérardin fils, « Effets produits sur la santé par les machines à coudre mues par le pied », *Annales d’hygiène publique et de médecine légale*, vol. 46, 1876, p. 385-395.

et des pantalons. [Elle] remplit en même temps les fonctions du perçement et celle de la couture : jusqu'ici elle n'a été employée qu'à la confection des habits militaires. Comme on le pense bien, cette découverte a jeté l'alarme dans la corporation des ouvriers tailleurs. Le 20 janvier dernier, réunis au nombre d'environ 200, ils se sont portés vers les ateliers de M. Petit, en demandant de l'ouvrage, et en manifestant l'intention de détruire les mécaniques de cet honorable négociant. Heureusement l'intervention de la garde nationale a empêché ces menaces de se réaliser, et 75 ouvriers ont été arrêtés. Ils comparaissent aujourd'hui devant la 6<sup>e</sup> chambre correctionnelle. Ces soixante-quinze prévenus encombraient la salle d'audience [...]. Les débats ont été, sinon intéressants, du moins fort bruyants et fort tumultueux ; car à chaque déposition de témoin, soixante-quinze voix s'élevaient en chœur pour réfuter les faits à charge. Interrogés par M. le Président sur les motifs de leur irruption chez M. Petit, chacun des soixante-quinze prévenus se levant à son tour, et avec un accent allemand, provençal, gascon, normand, etc., répondait : c'était pour voir la machine, par curiosité ; toujours la même réponse [...]. M. Ferdinand Barrot, dans un réquisitoire plein de sagesse et de modération [...] leur a démontré, par une statistique mise à leur portée, que l'invention des mécaniques était favorable à l'industrie, et par conséquent aux industriels. Ce réquisitoire a paru faire sur les prévenus une salutaire impression<sup>72</sup>. »

Cinq sont condamnés à un mois d'emprisonnement et soixante-neuf autres à huit jours.

Tout est dans cette scène de luddisme : des machines nouvelles qui imitent la main, un grand atelier, des vêtements militaires, des tailleurs en révolte et une répression policière et judiciaire. La scène a tout pour devenir exemplaire, soit comme l'incarnation de la permanence des corporations et de l'esprit routinier des ouvriers, soit comme la manifestation évidente de la répression étatique au service du capitalisme industriel<sup>73</sup>. Dans tous les cas, elle suggère une déqualification ou à tout le moins une requalification du travail. La pensée est vivace, au XIX<sup>e</sup> siècle comme dans l'historiographie du XX<sup>e</sup> siècle : la diffusion de la machine est assimilée à une déqualification, comme si coudre à la machine représentait une perte,

72. *Gazette des Tribunaux*, 23 février 1831, p. 384.

73. Voir par exemple l'introduction de *La Révolution des aiguilles... op. cit.*, et les travaux de François Jarrige sur les résistances et critiques à la mécanisation : François Jarrige, *Au temps des « tueuses de bras »*. Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860), Rennes, PUR, 2009 et *Techno-critiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014.

voire une dégradation par rapport au savoir artisanal de la couture à la main. D'une part donc une pensée critique et sociale de la mécanisation qui dénonce cette dégradation du travail; de l'autre, des zéloteurs du progrès technique qui voient en la machine soit un moyen d'émancipation, soit un moyen d'employer une main-d'œuvre sans qualité.

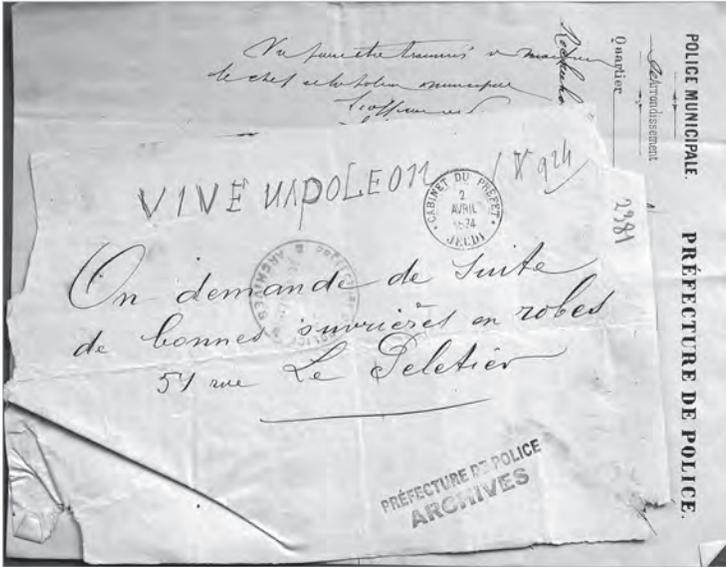
Mais à bien observer, la déqualification liée à la machine n'est pas ici décisive: c'est bien la division du travail qui l'est, non les outils mobilisés. L'éclatement du travail, certes accentué par la machine, divise les tâches qui deviennent purement répétitives, à la main comme sur machine. Il faut dire que tous les industriels et inventeurs célèbrent la machine contre la main, et tous les brevets de machines dans le secteur soulignent comme Maillier « pouvoir démontrer à toutes personnes, quelque peu lettrées qu'elles soient et dans quatre leçons, les règles qui constituent l'art du tailleur », alors que d'autres prétendent apprendre à faire des vêtements sans savoir « ni lire, ni écrire »<sup>74</sup>. Godillot, sans doute l'un des premiers véritables entrepreneurs de confection à l'échelle industrielle, écrit lui à l'adresse des ministères dans les années 1860 qu'il opte, contre la main « imparfaite », pour la « coupe et couture mécaniques », le rêve étant de pouvoir faire travailler, avec un résultat « irréprochable », « les premiers ouvriers venus », autrement dit de faire « des chaussures militaires sans cordonnier » et des vêtements sans tailleur<sup>75</sup>.

La logique des « guides » va dans ce sens. Car après la mise au point de la machine à coudre, les inventions se concentrent sur les jeux de guides, simples pièces de métal pliées ou usinées qui guident les gestes de la couturière pour répéter des formes de piqûres ou de broderies. La mécanique doit produire, sur une matière pourtant souple et quasi organique, des formes géométriques. Précision et régularité quelle que soit la main-d'œuvre: c'est bien là un des rêves de la mécanisation de la couture. Reste que dans toutes les grèves qui s'égrènent à partir des années 1860, d'abord des tailleurs puis des couturières, nombreuses dans les années 1900-1914, si la lutte contre le travail à façon et la demande d'un tarif journalier minimum sont au premier plan, la question de la machine n'est plus débattue<sup>76</sup>. Elle est indissociable du monde de la confection et l'on réclame avant tout de pouvoir « monter » dans la hiérarchie des ateliers en accédant au modelage.

74. INPI, 1BA7451, Pierre Maillier, *op. cit.*

75. SHAT, XS535, Alexis Godillot, Lettre au Ministère du 11 mars 1867.

76. Archives de la préfecture de Police, Fonds du cabinet du Préfet, BA/22, 1906-1911 et Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Ephemera, « Tailleurs/grèves/CGT » et « Confection/grèves/CGT ».



◀ Fig. 17 – Annonce pour la recherche d'une couturière en robe, 2 avril 1874, avenue Trudaine, affiche arrachée à 7h 30 du matin du fait de l'inscription « Vive Napoléon IV ». Archives de la préfecture de Police, BA 476.

« On demande mécanicienne »

La machine non seulement s'insinue dans une organisation du travail déjà existante mais elle ne rend pas la main-d'œuvre interchangeable. Vu de loin, le travail à la machine semble indifférencié. De plus près, le monde des mécaniciennes est fait de savoir-faire nombreux et divers, ce que montrent les petites annonces.

Le jeudi 2 avril 1874, quartier de Rochechouart, la brigade chargée de relever et décoller les placards séditieux apposés pendant la nuit arrache un papillon. Un passant y a ajouté « Vive Napoléon IV ». Mais le papier dit tout autre chose, dans une belle écriture ronde à la plume : « On demande de suite de bonnes ouvrières en robes 51 rue Le Peltier » (fig. 17). Pratiques ordinaires dans le monde de la mode que cette manière d'embaucher lors des moments de presse, pour débaucher ensuite massivement. Tout autour du Sentier se multiplient alors ces affiches « saisissantes et banales » : « On demande petites mains » pour la haute couture, et « mécaniciennes » pour la confection<sup>77</sup>.

Marguerite Audoux, une des rares couturières dont on possède les écrits, met en scène cette recherche de main-d'œuvre dans le Paris de la fin du siècle, moment où elle est encore elle-même couturière. Sur l'insistance de

77. Arsène Alexandre, *Les Reines de l'aiguille...*, op. cit., p. 83.

sa femme, le patron de l'atelier fait une affiche qu'on colle près de la gare Montparnasse :

« ON DEMANDE

Un brodeur à la machine pour travail soigné.

*Très pressé.*

[...] Il vint un brodeur. C'était un bel homme à l'air solide. Il fixa d'abord le prix de sa journée, puis il s'approcha de la machine et dit avec insolence :

— Mais c'est un vieux modèle... Comment voulez-vous que je fasse du travail soigné avec ça ?

— J'en fais... moi, dit le patron d'un air vexé.

Le bel homme le regarda de haut :

— Moi, je ne travaille qu'avec des machines modernes. [...]

Il en vint un autre qui avait grande envie de travailler. Il trouva la machine lourde, et, pour la rendre plus légère, il fit couler de l'huile en quantité dans tous les trous.

Le patron se tourmentait :

— Vous allez tacher les broderies.

L'ouvrier répondit :

— Tout le monde fait des taches.

Et il réclama de la benzine. À la fin de la journée il avait tant fait de taches et tant employé de benzine que le tissu en était tout défraîchi.

Le patron le renvoya [...].

M<sup>me</sup> Dalignac eut une idée :

— Si on prenait une femme ?

Et Bergeounette alla coller une nouvelle affiche. Bouledogue grogna encore :

— Les brodeuses qui savent leur métier ne chôment pas en ce moment.

Celle qui vint essuya soigneusement la machine, la fit rouler à vide pendant un instant, fixa timidement le prix de sa journée et travailla dans la perfection jusqu'au soir.

Le patron nous faisait des petits signes joyeux, et lorsque la brodeuse fut partie, il ouvrit tous ses doigts en éventail pour nous dire :

— C'est une fameuse ouvrière<sup>78</sup>. »

Las, la couturière se révèle vite alcoolique et rétorque au patron qui lui en fait la remarque : « Quand on travaille dur, on a soif. »

Le témoignage, habillé en roman, de Marguerite Audoux comme les papillons qui fleurissent dans Paris le disent : la « demande » d'ouvrières et d'ouvriers qualifiés, du fait des violentes variations saisonnières de la mode, est perpétuelle. C'est encore plus vrai pour la main-d'œuvre capable de

78. Marguerite Audoux, *L'Atelier de Marie-Claire*, Paris, Grasset, 1920, p. 78.

manœuvrer les machines à broder, à faire les boutonnières, à tricoter... Les annonces précisent toujours des spécialités. Tiraillements donc du patronat négociant les salaires les plus bas tout en trouvant des ouvrières et des ouvriers capables de manœuvrer les machines en possédant une spécialité – celle du « tailleur », du « flou » ou de la « broderie ». C'est d'autant plus vrai dans les grands centres de productions, en particulier à Paris, où l'on demande des couturières très spécialisées : ce sont rarement les mêmes qui font la robe, le tailleur pour hommes ou le manteau. Les affiches le disent :

« Dans les moments de presse, note Georges Régnal dans *Comment la femme peut gagner sa vie*, de petites affiches manuscrites, collées à la porte de la maison, font savoir qu'on demande une ou des corsagières, jupières, garnisseuses, petites mains, ou tout autre genre d'ouvrières. On essaie celles qui se présentent, et on les garde à la journée si elles sont capables<sup>79</sup>. »

Chaque secteur possède ses matières spécifiques, ses coutures particulières, ses tours de main. Ainsi, on demande aux « mécaniciennes » – le terme est forgé dans les années 1860 – de maîtriser la machine à coudre, voire des machines spécifiques, en même temps que les singularités propres à chaque secteur. Le *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession* de 1891 résume ainsi la situation à l'article « machine à coudre » :

« On nomme mécaniciennes les femmes qui sont occupées professionnellement à s'en servir, soit en atelier, soit chez elles. [...] L'apprentissage de la couture à la machine se fait en quelques leçons données, soit à l'atelier, soit à domicile, par le fournisseur. Il s'agit alors, selon la spécialité adoptée, de se reporter aux apprentissages respectifs des divers métiers qui exigent le concours d'une mécanicienne<sup>80</sup>. »

Cette omniprésente demande de main-d'œuvre spécialisée – ou qualifiée? – peut être lue comme une fragmentation infime des savoir-faire. À rebours, elle peut être pensée comme une spécialisation des savoir-faire, à l'encontre du récit qui veut, comme un envers de l'héroïque industrialisation, que la machine déqualifie la main-d'œuvre, abrutée par les gestes simplifiés et répétitifs. La machine en elle-même, par ailleurs complexe, ne crée pas une déqualification ; c'est bien la division du travail et la place accordée à la machine dans la chaîne de production qui en fait un instrument

79. Georges Régnal, *Comment la femme peut gagner sa vie*, Paris, Tallandier, 1908, p. 51.

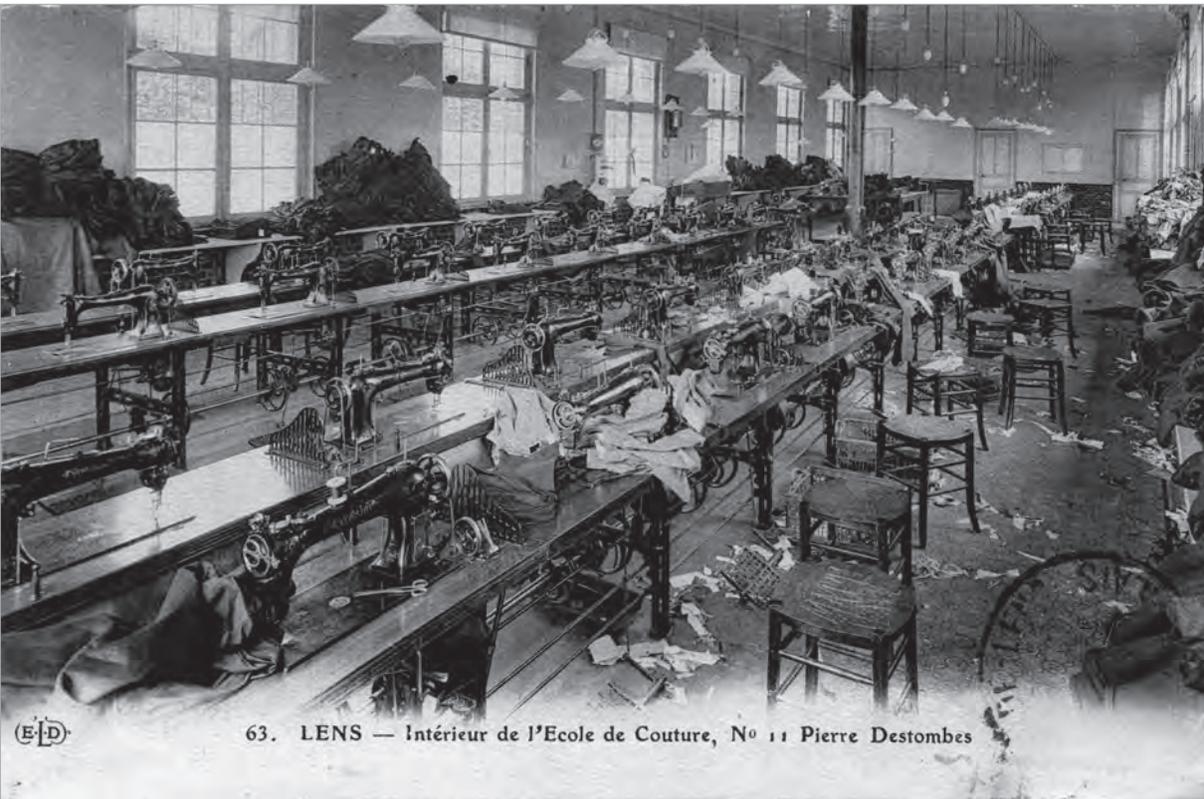
80. M<sup>me</sup> Paquet-Mille, *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession...*, *op. cit.*, p. 151-153.

de déqualification. Et tous les témoignages le soulignent : la couture à la main encore omniprésente, morcelée en tâches simples et répétées douze heures par jour n'est pas moins déqualifiante et abrutissante<sup>81</sup>.

Les formations à la machine à coudre sont alors partout dans les écoles de couture. On y apprend les rudiments de l'entretien mais surtout à piquer. Le préalable reste toujours une formation à la couture à la main – qu'on estime devoir durer trois ans –, la formation sur machine arrivant en sus. En réalité, là encore la machine s'adapte aux formations existantes et remet peu en cause les hiérarchies : dans l'immense majorité des écoles professionnelles comme en apprentissages, les ouvrières sont formées à la couture, jamais à la coupe et au modélisme, réservés à une élite ou à une très longue formation sur le tas<sup>82</sup>. Et point non plus de formation à la mé-

81. Voir Théodore Cotelle, *Le « Sweating System »...*, op. cit. et Albert Aftalion, *Le développement de la Fabrique et le travail à domicile...*, op. cit.

82. Pierre Du Maroussem, *La petite industrie...*, op. cit.



63. LENS — Intérieur de l'École de Couture, N° 11 Pierre Destombes

canique : la chose reste une affaire d'homme, soit qu'un mécanicien soit présent en usine pour dépoussiérer, lubrifier, décoincer, changer les courroies, soit que dans les petits ateliers et à domicile, les patrons ou les maris prennent en charge ce travail, soit encore que les vendeurs de machines proposent un entretien. Les ouvrières ne sont formées qu'à actionner la machine et à l'huiler et la dégraisser, conditions de son bon fonctionnement au quotidien.

Reste que mêmes avec cette formation minimum, les mécaniciennes subissent moins les aléas de saisons et le marchandage que les couturières à la main. Il demeure difficile de se faire une idée des écarts de salaire, tant les enquêteurs professionnels, les syndicats de faillites comme les agents de la Préfecture de Police qui tiennent un état du chômage et de la production dans les années 1900 négligent cette distinction professionnelle. Seule récurrence dans les témoignages sur l'entre-deux-guerres et que l'on peut imaginer valables pour les années 1900 : apprêteuses et finisseuses sont décrites volontiers comme des filles sans instruction venues de la campagne, les mécaniciennes comme des filles passées par les écoles et formées en ville. À partir des années 1890 cependant, tout indique que le travail à la main, à l'exception de la haute-couture, est moins bien payé<sup>83</sup>. La guerre et la loi de 1915 sur le salaire minimum dans l'industrie du vêtement donnent cependant un aperçu des hiérarchies entre la couture à la main et à la machine. Le Comité départemental de salaires de la Seine, précise en 1916 dans la catégorie « Couture pour dames et fillettes, articles confectionnés », la couture des robes, blouses, peignoirs et jupes, à la machine est payée 0F42½ de l'heure et à la main 0F35 ; pour les jupons en soie, en laine, tout faits, la couture à la machine est à 0F40 et 0F30 à la main... ; écart plus marqué pour la « confection pour dames : machine 0F42½ et main 0F35 », pour le « vêtement de travail » et la « confection militaire », la couture à la machine est payée 0F40, et 0F30 à la main, et même le sur-mesure est à 0F50 à la machine, 0F35 à la main. Enfin, dans la chaussure, les piqueuses sont payées 0F45 alors que les finisseuses à la main sont payées 0F40 de l'heure<sup>84</sup>.

Vues depuis les entrepreneurs de confection, les ouvrières-mécaniciennes ont l'avantage de pouvoir occuper plusieurs postes dans un secteur,

83. Voir les synthèses d'Albert Aftalion, *Le développement de la Fabrique...*, *op. cit.* et Georges Régnal, *Comment la femme peut gagner sa vie*, Paris, Tallandier, 1908, p. 51 sq.

84. *Bulletin municipal officiel*, 24 juillet 1916, « Comité départemental de salaires de la Seine ». Voir Colette Avrane, *Les ouvrières à domicile en France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale: Genèse et application de la loi de 1915 sur le salaire minimum dans l'industrie du vêtement*, Thèse, Université d'Angers, 2010, p. 371 sq.

y compris le travail à la main. À revers, les couturières à la main sont si nombreuses, tant toutes les jeunes femmes apprennent à « tenir l'aiguille » dans les familles ou dans toutes les écoles, que leur travail est dévalorisé.

## LE COUSU-MAIN AU TEMPS DES MACHINES

Ces tarifs horaires comme toute la littérature de l'époque indique cependant une réalité, largement laissée de côté par l'histoire de la confection : la permanence du travail à la main, seul ou à côté du travail en machine. Archaïsme ? Rien n'est moins sûr et il suffit pour s'en convaincre de visiter de nos jours aussi bien des ateliers de confection que de haute-couture.

### *Apprêteuse et finisseuse : les mains de l'industrie*

C'est bien la mutation profonde qui est à l'œuvre dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle : l'arrivée de la machine renforce et diffuse la division du travail et dans le même temps en définit une nouvelle partition entre travail à la machine et travail à la main. Alors que les machines se spécialisent, les étapes de la fabrication se fixent : d'abord une coupe à la machine, au masicot puis à la scie ruban, notamment pour les petits « matelas » (les piles de tissus), un montage des vêtements par une couture manuelle avec un point large par les apprêteuses (appelées aussi à partir de 1900 prépareuses<sup>85</sup>), la couture par les mécaniciennes, le retournement des pièces et la finition par les finisseuses (ou coupe-fils), et enfin le repassage par des presseurs, le plus souvent des hommes. Le *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession* de 1891 précise cette nouvelle division des ouvrières, fixée jusqu'à aujourd'hui, en particulier pour les secteurs pourtant très mécanisés comme la chemise d'homme :

- « 1° Les apprêteuses (qui bâtissent le travail à piquer) ;
- 2° Les mécaniciennes (pour les piqûres à la machine) ;
- 3° Les finisseuses (qui terminent en arrêtant les goussets, les coutures et en faisant les boutonnières). » Et de préciser : « Les apprêteuses et les finisseuses peuvent avoir du travail à domicile<sup>86</sup>. »

Il faut ajouter à cela que dans les grands ateliers, la rapidité des machines aidant, on compte en général quatre apprêteuses – notamment dans le manteau et la robe – pour une mécanicienne. Il faut donc se figurer

85. Albert Aftalion, *Le développement de la Fabrique...*, *op. cit.*

86. M<sup>me</sup> Paquet-Mille, « Travaux manuels dérivant de l'aiguille », in *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession...* *op. cit.*, p. 120.

# CHAUSSURES

## HOMMES, DAMES & ENFANTS

 N° 1 <b>BOTTINES</b> veau ciré, cousu, <b>12 50</b> ; <b>16 50</b> ; <b>19 25</b> ; en chevreau mat, <b>20 50</b>	 N° 37 <b>BOTTINES</b> tiges chevreau, empeignes veau verni d'une pièce, cousu main <b>22 »</b> tiges mégis, empeignes deux pièces, cousu, <b>16 75</b> et <b>19 50</b> .	 N° 257 <b>BOTTINES</b> veau russe, cousu, <b>15</b> , en cousu main, haute façon, <b>21 »</b> .
 N° 256 <b>SOULIERS RICHELIEU</b> cuir russe, cousu, <b>12 50</b> ; en cousu main, haute façon, <b>17 50</b> .	 N° 26 <b>SOULIERS RICHELIEU</b> veau ciré, cousu, <b>13 50</b> ; cousu main, <b>16 »</b> ; en chevreau glacé <b>18 »</b> .	 N° 417 <b>SOULIERS RICHELIEU</b> veau verni, cousu, <b>13 »</b> ; cousu main, <b>16 75</b> ; haute façon, <b>19 50</b> .
 N° 401-402 <b>SOULIERS</b> chevreau glacé ou verni, pour dames, cousu, <b>13 25</b> .	 N° 40 bis. <b>PANTOUFLES</b> , pour dames, en chagrin, cousu, <b>6 50</b> ; en drap, cousu, <b>6 50</b> .	 N° 26 bis. <b>SOULIERS RICHELIEU</b> , chevreau glacé, pour dames, cousu main, <b>17 »</b> en chevreau mat ou glacé, cousu, <b>12 50</b> ; en veau verni, <b>13 »</b> . <i>Les mêmes, à talons anglais.</i>

LE TEMPS. — 18 février 1878.

## GRANDS MAGASIN

PARIS. — Les plus vastes du

### Demain Lundi, 18 Février, ouverture

# Blanc, Toiles et

Comprenant les Comptoirs de TOILES BLANCHES & SÈVES. — LINGE CONFECTIIONNÉ. — LINGE DE TABLE. — BONNETS. — CHEMISES POUR HOMMES ET ENFANTS. — LINGERIE. — Des Affaires considérables, présentant des Avantages réellement exceptionnels, seront mises en vente à tous ces Comptoirs, d'après plus de deux Travaux, L'attente, L'usage de Mécanisme n'est fait à la mécanique, mais cousus à la main. — Les Dames

Pour nous rendre au désir qui nous est exprimé par notre Clientèle des Départements, nous publions et

COMPTOIR DES TROUSSEAUTS    COMPTOIR DES TOILES    BREVETÉ MAGASIN    LINGE CONFECTIIONNÉ

▲ Fig. 19 – Publicité pour des chaussures cousues à la mécanique et cousues main de la Belle Jardinière, *Le Temps*, 28 mars 1894.

◀ Fig. 20 – Publicité pour la lingerie cousue-main des Grands magasins du Louvre, *Le Temps*, 18 février 1878.

que la mécanisation de la couture pour être efficace appelle une armée de couturière à la main, avant comme après la couture mécanique. Pour les consommatrices et consommateurs, le travail de bâti est invisible. Seul demeure le finissage à la main, présent aussi bien dans les vêtements cousus à la mécanique qu'à la main.

### *Le blanc et l'ouvrir ou le règne du fait-main*

C'est le paradoxe de l'âge de l'avènement de la confection : l'immense majorité de la clientèle attend que les vêtements aient l'air cousus à la main. Et l'on sait les déboires des premiers essais de machines à coudre qui

tiennent au désir d'imiter la couture à la main, alors que dans la ganterie dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, on perce le cuir à la machine avant de le coudre à la main<sup>87</sup>. Si les industriels comme Godillot ne cessent de vanter la régularité et la solidité de la couture mécanique, consommatrices et consommateurs n'acceptent pas ce « piqué-machine », reconnaissable pour beaucoup à l'œil et au toucher.

Lors de l'Exposition universelle de 1878, l'ingénieur-mécanicien Bariquand pose un regard rétrospectif sur l'arrivée de la machine à coudre et pointe cette difficile réception du piqué-machine. « Lors de l'Exposition de 1867, écrit-il, l'industrie de la machine à coudre, qui était déjà importante aux États-Unis et en Angleterre, n'était en France qu'à l'état naissant. L'emploi de ce genre de machine était à peine répandu. Soit esprit de routine, soit préjugés, les magasins vendant des objets cousus préconisaient encore la couture à la main, qui n'est ni plus belle ni plus solide que la couture mécanique<sup>88</sup>. » Il s'agit du discours d'un chantre de la mécanique désireux de vaincre les « résistances » en les renvoyant à des archaïsmes et à la routine. Il indique cependant à raison que le « point-machine » n'emporte pas l'adhésion uniforme du public. Trente ans plus tard, l'économiste Albert Aftalion pointe le même phénomène pour expliquer la faible industrialisation du vêtement féminin. Pour les sous-vêtements, « la fabrique ne pénètre guère [...] à cause des exigences de la clientèle féminine qui réclame des objets de lingerie exclusivement cousus à la main. Les grands magasins parisiens refusent systématiquement, sans examen, d'admettre dans leurs rayons les articles de "blanc" piqués à la machine, les seuls que l'usine pourrait avoir intérêt à manufacturer<sup>89</sup>. » Dernier témoignage, dans les années 1920, celui de Pierre Hamp. Hagiographe de la machine mais ex-ouvrier devenu inspecteur du travail, il écrit : « La mécanique a été réprouvée au temps où l'on estimait que le travail fait par la machine ne valait pas celui fait par les doigts. On honorait le *cousu-main*. La mécanique essayait de tromper en offrant son travail comme travail de main. » Et d'indiquer que partout la machine l'emporte : « Qui veut maintenant du *cousu main*? Qui songerait à exiger que ses chaussures et ses vêtements fussent cousus à la main? Un dernier bastion, pourtant : celui de la Lingerie féminine ; il tombera<sup>90</sup>. »

Si entre 1900 et 1920, moment considéré comme celui du triomphe de la confection industrielle, la mécanique a effectivement gagné la chaussure

87. *Gazette des Tribunaux*, 23 février 1831, p. 384.

88. Émile Bariquand, *Rapport sur le matériel...*, *op. cit.*, p. 5 sq.

89. Albert Aftalion, *Le développement de la fabrique...*, *op. cit.*, p. 125.

90. Pierre Hamp, *La peine des hommes. Un nouvel honneur*, Paris, Nouvelle revue française, 1922, p. 62.

et le vêtement, le cousu-main demeure. Il ne s'agit pas tant d'une « résistance » à la machine ou d'un refus d'une évolution technique, que d'un attachement de la clientèle au « fait-main ». Les publicités sont à ce titre parlantes (fig. 19 et 20). Toutes les campagnes d'annonces des Grands magasins du Louvre à partir des années 1870 précisent ce qui est cousu-main, du moins quand cela est valorisant. Ce sont d'abord les gants : longtemps, la couture du cuir fin comme la nécessité d'une couture fine font qu'ils sont réalisés à la main. Même chose pour les chaussures : celles de luxe sont annoncées partout « cousues-main ». Hiérarchie manifeste : en 1878, la bottine en veau russe cousu vaut 15 francs ; celle en « cousu main », 21 francs<sup>91</sup>. Le soin de la main doit faire une chaussure plus adaptée mais aussi plus souple comme l'indiquent les traités de cordonniers. À l'occasion de l'Exposition de 1900, le rapporteur peut noter que la mécanique – machines à découper, à coudre, à graver, à estomper, à cambrer, machines à parer les talons, à trouser les bouts, à piquer les tiges – domine tout en soulignant que « longtemps le *cousu-main* et sa variété le cousu chausson ont été le signe distinctif de l'article dit à la main ; si toutes les autres opérations se faisaient ou pouvaient se faire avec l'aide de la machine, le montage de la chaussure se faisait encore à la main, suivant l'antique procédé. » Et de s'étonner de cette permanence « aujourd'hui [où] l'ancienne couture à la main est exactement reproduite par la machine Goodyear, en apparence et en qualité, et le cousu chausson se fait aussi mécaniquement. Quel moyen reste-t-il pour définir, par des signes apparents que seul le professionnel pourrait apprécier, le cousu-main ou le cousu-machine<sup>92</sup> ? » Pour la clientèle, la distinction subsiste.

Aux gants et chaussures, il faut ajouter le linge. Là encore, les publicités de tous les grands magasins, des plus luxueux aux plus populaires, sont sans ambiguïtés. Les comptoirs du blanc et des trousseaux annoncent tous, à l'image de ceux des Grands magasins du Coin de la Rue : « Tous les comptoirs des articles de trousseaux sont COUSUS À LA MAIN – Malgré l'extrême bas prix auquel ils sont vendus, nous en garantissons la SOLIDITÉ<sup>93</sup>. » Enfin il faut ajouter, comme en prolongement, les draps et tout le linge de maison, cousu à la main pour une grande partie jusque tard dans le xx<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

91, *Le Temps*, janvier, février et mars 1878 – voir par exemple 18 février 1878.

92. « Industrie diverse du vêtement. La chaussure à l'Exposition de 1900 », Ministère du commerce, *Rapports du jury international*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, vol. 13, p. 147.

93. *Le Temps*, 29 janvier 1885.

94. C'est par exemple le cas à Harnes à côté de Lens jusque dans les années 1960.



▲ Fig. 21 – Ouvroir de l'asile national du Vésinet, vers 1900. © Manuel Charpy.

Les formes de la production répondent à cette attente. Quelques manufactures de « lingerie et broderie à la main » existent mais l'essentiel de la production vient des ouvroirs où les pensionnaires « apprennent l'état de couturières », c'est-à-dire travaillent jusqu'à 12 heures par jour à coudre de la lingerie simple ou brodée<sup>95</sup>. C'est le cas à Paris et dans ses environs, où seuls les ouvroirs produisent entièrement à la main. À l'asile national du Vésinet pour les « ouvrières convalescentes » (fig. 21), les « couturières, les blanchisseuses, les lingères, les piqueuses de bottines et les fleuristes » qui sont les plus nombreuses, cousent du linge à la main<sup>96</sup>. Le « fait-main » est ainsi produit pour l'essentiel dans des ouvroirs, revendu en ville par des magasins qui affichent volontiers « lingerie fine et confections soignées »<sup>97</sup>. Pour l'essentiel, la production de draps et lingerie est délocalisée, le plus souvent dans des zones rurales pauvres où la main-d'œuvre est encore moins chère et est sous-équipée, soit à domicile, soit dans des ateliers où

95. Voir Charles Jérôme Lecour, *La Charité à Paris: des diverses formes de l'assistance dans le Département de la Seine* Paris, Asselin, 1876 et *Paris charitable et prévoyant: tableau des œuvres et institutions du département de la Seine* Office central des œuvres de bienfaisance, Paris, Plon-Nourrit, 1904.

96. « Asile du Vésinet », Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle...*, Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, vol. 5, 1869.

97. Voir par exemple « Les ateliers Jeanne d'Arc, lingerie fine et travail soigné » à Nancy.



▲ Fig. 22 – Atelier de lingerie à la main dans l'Institution de Larnay près de Poitiers, vers 1900 © Manuel Charpy.

les contredames sont des religieuses<sup>98</sup>. À l'Institution de Larnay, près de Poitiers, qui fait travailler les enfants sourds (fig. 22), à La Providence dans la banlieue de Rouen, en Lorraine, dans l'Ain, l'Orne, la Vienne, le Nord, le Pas-de-Calais, les Basses-Pyrénées, et partout en Belgique, des ouvriers confectionnent de la lingerie. L'organisation du travail est toujours la même comme à l'Hospice de Nantes : seules quelques bonnes-sœurs et éventuellement la couturière la plus âgée sont à la machine alors que toutes les pensionnaires travaillent à la main. La clientèle attend des ajours et des points que seule la main peut faire.

Gants, chaussures, linges de corps : partout où l'intimité entre le corps et le vêtement est des plus étroites, la couture à la machine est repoussée. Tout se passe comme si épouser les corps appelait du cousu-main, comme si l'intimité des chairs devait repousser la machine. C'est aussi que pour toute la société, des mondes bourgeois aux mondes populaires, les travaux

98. Albert Aftalion, *Le développement de la fabrique...*, *op. cit.*



▲ Fig. 23 – Un atelier de haute-couture, dans Arsène Alexandre, *Les Reines de l'aiguille: modistes et couturières (étude parisienne)*, Paris, Belin, 1902.

d'aiguilles et l'intimité ne font qu'un<sup>99</sup>. Dans l'imaginaire collectif, des linges de corps soignés comme des draps sont le fruit d'un patient et attentif travail à la main. Comment comprendre sinon cet attachement à la couture et à la broderie des ajours à la main des draps si tard dans le XX<sup>e</sup> siècle? C'est aussi que ces derniers se transmettent, avec leurs initiales brodées, et, chargés de porter quelque chose de la personne, doivent être faits à la main, comme toutes les productions domestiques. Peu importe que dans les bonnes familles ce soient les domestiques qui achèvent discrètement le travail, la main doit écarter des vulgarités de l'industrie<sup>100</sup>.

### *Les délicatesses de la main*

Plus qu'une survivance ou une résistance, ce goût du « cousu main » est aussi une réaction sociale, une distinction. Le devenir des machines dans la sphère domestique bourgeoise le dit. Ces machines luxueusement habillées d'acajou, de bronzes et de dorures, sont invitées à paraître jusque dans les années 1870. Mais devenant vite communes, elles sont remisées dans les cuisines, les buanderies, les débarras, voire dans les chambres de bonnes. Elles deviennent l'instrument des domestiques qui toutes savent l'utiliser pour les travaux ordinaires. Les petites annonces du *Figaro*, publiées le mercredi pour les offres et demandes de places de domestiques, montrent qu'il n'est plus besoin de préciser après 1870 qu'elles doivent savoir « piquer à la machine ». *A contrario*, les familles précisent: « bonne couturière », y

99. Voir Michelle Perrot (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 4 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 1987.

100. Voir la Comtesse de Pange, *Comment j'ai vu 1900*, Paris, Grasset, 1962, p. 24.

compris pour les « journées bourgeoises », soit des couturières capables de prendre les mesures, de couper, de broder<sup>101</sup>... Comme dans toute l'économie domestique bourgeoise, les machines sont omniprésentes mais occultées : l'intime et l'individuation bourgeoise se construisent en rêvant le XVIII<sup>e</sup> siècle, pas sur les bases de la mécanique<sup>102</sup>.

Le rejet du piqué-machine tient aussi des vêtements eux-mêmes. Les chemises et jupons sont en effet parmi les vêtements les plus tôt produits sur tailles fixes, élastiques, boutons et plis permettant un ajustement grossier. De la même façon, la chaussure est alors l'objet de toutes les solutions techniques qui permettent d'échapper au cousu-main : on visse, on colle, et on produit des chaussures moulées en caoutchouc qui couvre tant bien que mal trois à quatre pointures<sup>103</sup>. En réaction, le fait main doit garantir un soin particulier et une réelle solidité que l'on pense propre à la couture manuelle.

Cette distinction est tout aussi lisible dans la production : les maisons qui produisent du linge très bon marché revendiquent une production mécanisée, à l'image de la maison Hamy frères à Lille, qui célèbre vers 1900 dans ses publicités son « atelier des 100 machines », véritable usine avec ses machines distribuées autour d'immenses axes qui délivrent la force motrice. À revers, la lingerie « fine » est le fait de petits ateliers. Cette distinction, toute sociale, tient aussi à l'imaginaire et à la nature de la production dans la haute-couture qui naît dans les années 1860, elle-même en réaction à la confection. Dans ses ateliers où œuvrent les midinettes, la machine est rejetée comme trop grossière et toujours dissimulée. Les enquêtes qui se multiplient à partir des années 1880 sur ce monde qui fait rêver y compris le grand public soulignent cet écart de nature. Publiée en 1906, l'enquête journalistique d'Arsène Alexandre qui a pour titre significatif *Les Reines de l'aiguille* dit cette distinction. Après avoir souligné que dans le luxe, les seules machines à coudre utilisées le sont pour la fourrure, encore sont-elles des « petites machines à coudre électriques », il rapporte : « Aussitôt que l'on s'élève vers le genre plus riche de certaines maisons de gros, qui de nouveau recourent au travail manuel et beaucoup moins à la machine, on revient sur les confins des grandes modes. » Il note encore que les brodeuses et apprêteuses créant « des fronces d'une délicatesse indicible », font du tissu

101. *Le Figaro*, petites annonces du mercredi, dépouillement sur les années 1872, 1876 et 1878.

102. Manuel Charpy, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914*, thèse de l'université de Tours, 2010, chapitre III.

103. Manuel Charpy, "Craze and Shame: Rubber Clothing during the Nineteenth Century in Paris, London, and New York City", *Fashion Theory, The Journal of Dress, Body and Culture*, 2012/3.

« une matière nouvelle, que la machine n'aurait jamais pu réaliser<sup>104</sup>. » Si tous les ateliers de couture, de la confection bon marché à la haute-couture sont décrits comme des ruches où s'agitent des « abeilles », les uns sont « des laboratoires de mécanique où vibre et siffle la scie, où la machine à coudre électriquement fait entendre l'implacable roulement de sa crécelle de fer » et où les chiffons grasseyeux traînent au sol, alors que les autres sont baignés du silence de la concentration. Le journaliste se fait le porte-parole de l'époque en associant production mécanique et disparition conjointe du corps de la femme et du bon goût : « Les vêtements, alignés militairement ou défilant en procession, ont beau être destinés à des femmes, ils sont tellement uniformes, tellement prêts à toute destination et à tout contenu, que l'on ne songe point un instant à la Femme là devant. Il semblerait plutôt que, faits par la machine, ces corsages, ces manteaux doivent habiller également des êtres de fonte articulée. » Et de préciser que cette déshumanisation par la mécanique ne peut qu'éteindre la mode<sup>105</sup>. Les ateliers de haute-couture ne sont-ils pas hiérarchisés par l'habileté, où les « Premières mains » règnent sur les « Deuxièmes mains » et les « petites mains » ou midinettes ? Et la hiérarchie interne entre les couturières saisonnières et celles gardées à l'année ne se fait pas sur la maîtrise de la mécanique, ni même sur l'habileté de la couture, mais sur le goût, si difficile à définir<sup>106</sup>. Même réservée à une frange infime de la population, la haute couture n'en modèlent pas moins l'imaginaire. Le fait-main est associé au sur-mesure et au travail soigné, alors que le piqué machine est rattaché à un travail trop rapide, déqualifié et à la production en série sur tailles fixes, autant dire sur un vêtement sans qualité.

Les « machines célibataires » élaborées par Marcel Duchamp au début du xx<sup>e</sup> siècle peuvent être considérées comme des propositions radicales d'histoire des techniques : les machines esseulées deviennent absurdes car tautologiques. Broyeuse de chocolat ou machine à coudre, peu importe : une machine sans les corps qui la manœuvrent, sans les autres machines qui s'y rattachent et sans les objets qu'elle produit perd son sens. L'histoire de la confection industrielle est celle d'une disparition continuelle et paradoxale des corps : corps des clientes et des clients pour une large partie de l'histoire de l'industrie, corps des ouvrières pour ces mêmes clientes et clients. Dans ce récit technique souvent désincarné, pas étonnant que le machine placée au centre devienne le moteur même des évolutions.

104. Arsène Alexandre, *Les Reines de l'aiguille...*, *op. cit.*, p. 145.

105. *Ibid.*, p. 164-166

106 Sur le sujet, voir Anaïs Albert, « Les midinettes parisiennes à la Belle Époque : bon goût ou mauvais genre ? », *Histoire, économie & société*, 3-2013, p. 61-74.

Pourtant, la division du travail qui ouvre à toutes les formes de délocalisation d'une part et la culture des consommatrices de l'autre déterminent l'histoire de la confection. Le succès de la machine à coudre tient justement à son incomparable plasticité, dans son adaptation à tous les lieux de production, à toutes les forces motrices et toutes les qualités de produits. Reste que la main demeure : recherchée dans certains secteurs mais surtout indissociables de l'industrialisation. Aujourd'hui comme au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, un atelier de confection nécessite des couturières à la main en nombre. Mais en l'espèce l'imaginaire des consommatrices et des consommateurs comme des historiennes et des historiens se croisent : le travail à la machine doit dans l'imaginaire collectif être déqualifiant et par là occulté comme un savoir-faire. Seule la main artisanale, même à répéter la même tâche des heures durant, porterait un savoir-faire. D'où l'élaboration lente au cours du *xx<sup>e</sup>* siècle d'une abstraction complète de la confection qui doit apparaître comme un produit issu d'un imaginaire et non de machines et de mains. Mais parfois les corps résistent. Songeons aux mains de la confection industrielle, de la Turquie au Vietnam, qui régulièrement glissent des mots dans les vêtements. Dernier cas en date dans des vêtements Zara fabriqués en Turquie, en novembre 2017. Les acheteuses pouvaient lire :

« J'ai fabriqué l'article que vous allez acheter mais je n'ai pas été payé. Nous n'avons reçu ni nos trois derniers mois de salaires ni notre prime d'ancienneté. L'usine a été fermée en l'espace d'une nuit. S'il vous plaît, dites à Zara de nous payer<sup>107</sup>. »

107. Dépêche AFP, 5 novembre 2017.

